

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 63 (1978)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen



6

Organe officiel
de l'Union suisse
des Caisses
Raiffeisen

Paraît
chaque mois
63^e année
Lausanne
Juin 1978

J.A. 1000 Lausanne 1

Le mouvement Raiffeisen suisse en 1977

(Extraits du rapport présenté par M. A. Edelmann, directeur de l'administration centrale, à la séance du conseil d'administration des 25/26 avril 1978.)

Monsieur le président,
Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir d'emblée vous annoncer que l'activité déployée par le mouvement Raiffeisen et le développement enregistré en 1977 sont des plus réjouissants. Tous ceux qui ont contribué à l'obtention de ces résultats peuvent en ressentir joie et satisfaction.

Les supports du mouvement coopératif Raiffeisen en sont ses membres, aussi le renforcement du nombre de ceux-ci présente-t-il, à mon avis, un élément significatif d'importance. Par suite de 9702 nouvelles admissions, le nombre des sociétaires s'élevait, en fin d'exercice, à 208 311. Cette progression peut être considérée comme très réjouissante puisqu'elle se rapproche de l'objectif que nous nous étions fixé il y a quelques années et qui consistait en une croissance annuelle de 10 000 unités. Pour ma part, j'estime que ce but n'est pas trop élevé. Bon nombre de Caisses ont pu augmenter sensiblement l'effectif de leurs sociétaires. Toutefois, il existe encore 407 Caisses de moins de 100 membres ; tandis que 415 instituts comptent 100 à 200 membres, il y en a 189 qui se trouvent dans la fourchette de 200 à 300 et 91 dans celle de 300 à 400, alors que 81 coopératives Raiffeisen

seulement ont un effectif dépassant 400 sociétaires. Pour ce qui a trait au nombre de sociétaires par Caisse, c'est celle de Naters (VS) qui vient au premier rang avec 1090 membres et celle de Wettingen (AG), au deuxième, dépassant également le nombre de 1000, avec ses 1062 membres. Ces deux établissements sont immédiatement suivis par Cham (ZG) avec 983 coopérateurs, Möhlin (AG) avec 930, Niederhelfenschwil (SG) avec 912 et Mels (SG) avec 908 membres. En Suisse romande, la Caisse Raiffeisen de Bagnes (VS) vient en tête avec 770 sociétaires, et en Suisse italienne, la première place est revendiquée par Mendrisio (TI) qui en compte 696.

A fin 1977, la somme du bilan des 1183 Caisses Raiffeisen suisses a dépassé le cap des 10 milliards de francs pour atteindre 10,19 milliards, ce qui représente une augmentation de 849,37 millions de francs, soit une progression de 9,09 % contre 9,41 % en 1976. Comparativement à l'accroissement de la somme du bilan des banques en général — qui a été moindre dans son ensemble par rapport à 1976 — celui des Caisses Raiffeisen est digne d'être relevé, si l'on songe, par exemple, que la progression des banques cantonales s'établissait à 6,4 %.

Dans 11 cantons, l'augmentation du bilan des Caisses Raiffeisen dépasse la moyenne précitée de 9,09 %. Après le canton de Glaris, avec une seule et unique Caisse, qui révèle la meilleure croissance de 20,92 %, viennent les

Rédacteur responsable

Paul Puipe, secrétaire
de l'Union suisse
des Caisses Raiffeisen
Case postale 747, 9001 Saint-Gall

Impression

GRAFIPRESS
Imprimerie Raymond Fawer SA
1020 Renens VD

Régie des annonces

Annonces Suisses SA,
9001 Saint-Gall et succursales

Service des abonnements

(changements d'adresses, nouveaux abonnements des Caisses affiliées, etc.) :
Union suisse des Caisses Raiffeisen
9001 Saint-Gall

Au sommaire de ce numéro :

Prélude aux fêtes du 75^e anniversaire de l'Union suisse
Séminaire des 6 et 7 avril 1978
à Saint-Gall

Page 88

Le canton du Jura et son économie

Page 89

La protection des déposants

Page 91

Bilan de la banque centrale de l'Union suisse au 31 mars 1978

Page 92

59^e assemblée de la Fédération du Valais romand

Page 93

Dunant aurait 150 ans

Page 94

Nouvelles des Caisses affiliées

Page 98

Caisses Raiffeisen du Tessin avec une progression de 12,33 %, suivies par les institutions d'Appenzell (AR) avec un taux de croissance de 11,78 %, par celles d'Uri avec 11,46 % et d'Obwald avec 11,24 %. Des 1183 Caisses Raiffeisen, 61 ont une somme de bilan inférieure à 1 million de francs ; à fin 1976, on en dénombrait encore 73. Il y a 289 Caisses Raiffeisen qui affichent un bilan entre 1 et 3 millions de francs ; pour 236 autres, il se situe entre 3 et 5 millions de francs, pour 282 Caisses entre 5 et 10 millions de francs. Il existe donc 868 Caisses Raiffeisen qui ont un bilan inférieur à 10 millions de francs, tandis que 315 dépassent la limite de 10 millions de francs. Parmi ces dernières Caisses, 17 ont une somme de bilan supérieure à 50 millions de francs. C'est de nouveau la Banque Raiffeisen de Niderhelfenschwil (SG) qui vient en tête avec 79,94 millions de francs, alors que Mels (SG) la suit avec un bilan de 77,33 millions de francs. Wettingen (AG) se situe également au-dessus de 70 millions de somme du bilan avec 70,34 millions de francs. A fin 1977, on comptait au total 114 établissements ayant un bilan de plus de 20 millions de francs, et 201 Caisses ayant le leur dans la fourchette de 10 et 20 millions de francs. La Caisse Raiffeisen de Suisse romande qui a le bilan le plus important est celle de Monthey (VS) avec 50,78 millions de francs ; en Suisse italienne c'est celle de Mendrisio (TI) qui vient en tête avec 39,88 millions de francs. La somme moyenne de bilan pour l'ensemble des Caisses Raiffeisen s'est élevée au niveau remarquable de 8,61 millions de francs, à fin 1977.

Malgré cette constatation réjouissante s'agissant de l'accroissement du bilan en général, il est à noter qu'un nombre relativement important de Caisses Raiffeisen, 65 exactement, ont connu, durant l'exercice sous revue, une diminution du chiffre du bilan, contre 50 l'année précédente.

Ces reculs ont été motivés par le remboursement de dettes à la banque centrale ou par le retrait de dépôts importants à court terme (en compte courant notamment).

Quelle est la cause de la progression si nette de la somme du bilan de nos Caisses ? Dans l'accroissement de 849,37 millions de francs, 782,49 millions correspondent à une augmenta-

tion des avoirs du public, or, des 5 catégories concernées, 3 indiquent une croissance et 2 un fléchissement. La croissance la plus notoire est constituée par les dépôts d'épargne et se monte à 609,06 millions de francs, représentant un taux de majoration de 11,08 % contre 10,38 % pour l'année précédente. Une forte augmentation intervient aussi dans les carnets de dépôts se traduisant en un taux de croissance de 20 % contre 20,37 % pour l'exercice 1976, et par 153,53 millions de francs. Les comptes courants créanciers à vue affichent une avance en pour cent plus restreinte, soit 9,48 % ou 50,25 millions de francs. En revanche, les deux catégories de placements à plus long terme enregistrent un recul respectivement de 1,47 % ou de 26,78 millions de francs pour les fonds placés en obligations et de 3,07 % ou 3,57 millions de francs pour les comptes courants créanciers à terme. Ce développement dans les avoirs du public reflète de façon patente les conséquences des réductions successives des taux d'intérêt. Les fonds confiés aux Caisses Raiffeisen, durant l'année 1977, ont crû de 782,49 millions de francs et atteignent une somme totale de 9505,57 millions de francs dont 7,02 milliards sont des dépôts d'épargne sur livrets et des placements sur carnets de dépôts. Le nombre des livrets d'épargne et des carnets de dépôts auprès des Caisses Raiffeisen suisses s'est élevé à 1 020 182, correspondant « grosso modo » au sixième de la population de l'ensemble du pays, bien que le nombre d'habitants des circonscriptions d'activité des Caisses Raiffeisen ne comprenne environ que le cinquième de la population entière.

Malgré cette augmentation des avoirs du public auprès des Caisses Raiffeisen, l'endettement de celles-ci vis-à-vis de la banque centrale a augmenté sensiblement. Les avances requises par les Caisses révèlent un quota de progression de 105 % ou 43,12 millions de francs et s'établissent de la sorte à 84,11 millions de francs. Il me souvient, à ce sujet, de l'exposé de M. Roos, directeur, commentant les chiffres du bouclement des comptes de la banque centrale, selon lesquels les avoirs des Caisses à l'Union n'avaient augmenté que de quelque 78 millions de francs, ce qui indique de toute évidence que les Caisses Raiffeisen, en

général, ont trouvé durant l'exercice sous revue, à placer favorablement les fonds qui leur ont été confiés. Ensuite de cette constatation, passons à l'examen des actifs.

Les prêts que les Caisses Raiffeisen ont consentis, en 1977, dans leur rayon d'activité, ont augmenté de 687,94 millions de francs et s'établissent ainsi à 7433,15 millions de francs. Cette augmentation correspond à 10,2 %. Or, pour les 71 banques les plus importantes de Suisse, l'augmentation des prêts, pour la même période, était de 9,1 % ; pour les grandes banques, ce pourcentage passait à 15,4 %, tandis qu'il diminuait respectivement à 5,7 % pour les banques cantonales et à 4,1 % pour les banques régionales et caisses d'épargne, si bien que le taux de 10,2 % revenant aux Caisses Raiffeisen mérite d'être estimé à sa juste valeur. Pendant l'année 1977, les prêts hypothécaires ont augmenté de 10,61 % ou de 532,16 millions de francs pour totaliser 5 546 000 000 de francs, dont, cependant, 28 millions environ ne sont pas des nouveaux prêts, mais des reprises d'hypothèques auprès de la banque centrale de l'Union. Une autre croissance réjouissante, alors même que son taux n'est que de 8,03 %, est constituée par les avances faites aux communes. Majorées de 65,34 millions de francs, elles s'établissent à 878,75 millions de francs.

Les crédits en comptes courants ont enregistré un élargissement très important, à savoir 17,24 % ou 97,72 millions de francs, pour arriver à un total de 664,25 millions de francs. Ce pourcentage élevé d'augmentation des crédits en compte courant est avant tout dû à l'octroi de crédits de construction, dont l'importance n'a pas encore pu être, à ce jour, définitivement dégagée des données statistiques. La régression des prêts garantis par hypothèques de 17 millions de francs, à savoir 7,95 %, doit vous frapper ; elle est la conséquence exclusive d'une nouvelle disposition dans l'établissement des bilans et cela particulièrement du canton de Lucerne et des demi-cantons d'Obwald et Nidwald. En effet, dans ces canton et demi-cantons, les hypothèques ne pouvaient pas être reprises directement par les Caisses Raiffeisen, mais seulement acceptées en nantissement, notamment en raison des conditions de dé-

nonciation rendues plus difficiles et des taux d'intérêt maximums. Aujourd'hui, toutefois, ces hypothèques sont acquises pour la plupart en propriété et, partant, figurent au bilan sous la rubrique hypothèques.

Les moyens liquides et les fonds disponibles des Caisses Raiffeisen, à savoir encaisse et chèques postaux, ainsi que les avoirs à vue et à terme auprès de la banque centrale, enregistrent une hausse qui se chiffre à 136,9 millions de francs et totalisent 2468,85 millions de francs. Comparés à la somme du bilan plus élevée pour 1977, ces moyens disponibles accusent un léger fléchissement passant de 24,96 %, en 1976, à 24,22 %, en 1977. Il est intéressant de noter que les avoirs à vue ont régressé de 21,5 millions de francs, tandis que les avoirs à terme ont progressé de 142 millions de francs durant la même période. Les Caisses Raiffeisen ont visiblement cherché à profiter des taux d'intérêt avantageux offerts par la banque centrale pour les avoirs à terme, et ce, plus spécialement, pendant le premier semestre.

Parmi les actifs, j'aimerais commenter de façon particulière le secteur des immeubles. Deux cent quarante-cinq Caisses Raiffeisen sont propriétaires des bâtiments dont elles font usage et 39 sont en outre propriétaires d'autres immeubles tels que maisons d'habitation, terrains à bâtir, forêts, etc. Les 245 immeubles destinés à l'exercice des activités des Caisses fi-

gurent au bilan global par 97,62 millions de francs et les 39 autres par 5,94 millions de francs, faisant un total de 103,56 millions de francs. Durant l'année sous revue, la tendance de nos coopératives à disposer de propres immeubles de banque a persisté. En effet, 23 Caisses Raiffeisen ont acquis ou construit des bâtiments destinés à abriter leurs propres locaux. Il est à prévoir que cette tendance continue à se manifester en 1978. Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que nous sommes favorables à ce que les Caisses Raiffeisen puissent être logées sous leur propre toit pour autant que leur situation financière le leur permette et que les conditions de base pour un développement futur existent. Un édifice Raiffeisen moderne, au centre même du village, n'est pas seulement un objet de légitime fierté de la Caisse concernée et de la population de la commune, mais assume une part promotionnelle non négligeable pour le mouvement Raiffeisen suisse dans son ensemble.

Comment le résultat de l'activité des Caisses Raiffeisen se présente-t-il pour l'année sous revue, c'est-à-dire, quel résultat le compte d'exploitation révèle-t-il ? A la suite de la réduction des taux, les recettes provenant des intérêts des débiteurs ont diminué de 24,7 millions de francs ou de 5,18 %, à l'image du produit des opérations sur devises (Fr. 59 000.— en moins) et de celui des participations permanentes, à savoir les intérêts des participa-

tions à la banque centrale, de Fr. 402 000.— inférieurs également. En revanche, les commissions enregistrent une petite augmentation, soit Fr. 485 000.—, ainsi que les recettes diverses, à savoir Fr. 22 000.—. Le produit brut total s'élève de la sorte à 466 108 000.— contre 490 772 000.— francs. Au produit brut total de 466 millions de francs, les intérêts créanciers y participent avec un montant de 452 millions de francs, soit 97 % exactement, alors que les commissions n'y prennent part que pour 6,5 millions de francs ou 1,4 %.

Du côté des charges, les intérêts aux créanciers et les impôts prélevés à la source régressent ensemble de 35,3 millions de francs. Les frais d'administration et contributions aux institutions de prévoyance ont augmenté de 9,5 % à 27,4 millions de francs, tandis que les frais généraux et de bureau progressent de 2,5 millions, soit 11,78 % et s'élèvent à 23,56 millions de francs. Il est à remarquer que les impôts incombant aux Caisses sont demeurés à peu près au niveau de l'année 1976, bien qu'ils aient connu, alors, une majoration substantielle de 43,4 %, à attribuer principalement au fait que les Caisses s'étaient, pour la plupart, acquittées de l'impôt de défense nationale pour 2 ans. On aurait donc pu s'attendre à une diminution plus sensible des charges en question.

Conséquence de l'acquisition ou de la construction de locaux de caisse en propre, de la mécanisation de la comptabilité, etc., la nécessité, de la part des Caisses Raiffeisen concernées, de procéder à des amortissements ou à des provisions, s'est accrue et, en 1977, un montant de 27 % plus élevé a été affecté aux amortissements qui atteignent un total de 8,23 millions de francs. Malgré une augmentation des frais d'administration, des frais généraux et de bureau, et des amortissements plus importants, il a été possible d'obtenir un excédent net d'exploitation de 30,57 millions de francs, supérieur de 4 millions à celui de l'exercice précédent. L'excédent net correspond exactement à 0,30 % de la somme du bilan.

Au point de vue rendement, l'exercice 1977, pour les Caisses Raiffeisen suisses, peut être jugé d'amplement satisfaisant, et j'aimerais dire en incise : fort heureusement, car les vaches mai-

BONNES VACANCES

MONSIEUR (OU MADAME) LE GÉRANT (LA GÉRANTE)

Vous les avez bien méritées et vous en avez avisé l'Union. Hélas, un peu tard...

En effet, nous recevons fréquemment le vendredi matin, soit la veille du grand départ, la laconique communication : « Absent pour cause de vacances du (lendemain samedi) au... »

Nous nous permettons de vous prier de bien vouloir nous communiquer la chose à temps, soit au moins 8 jours à l'avance.

Vous nous rendriez ainsi un très grand service. Merci et, une fois encore : Bonnes vacances.

L'Office de révision

gres peuvent bien être aussi le lot des Caisses Raiffeisen et cela, plus particulièrement, lorsque les placements à terme à la centrale, productifs d'intérêts élevés, arriveront à échéance et devront être convertis en dépôts d'un rapport bien inférieur.

Pour compléter, j'ajouterai comme dernier chiffre celui correspondant au mouvement général qui atteint 34,12 milliards de francs et affiche, comparativement à l'exercice précédent, une augmentation de 4,15 milliards de francs, soit 13,85 %.

Je souhaite assortir à ces résultats réjouissants obtenus par les Caisses Raiffeisen en 1977 mes plus vifs remerciements en les adressant à tous les

collaborateurs et collaboratrices, en particulier aux gérantes et aux gérants, aux membres des comités de direction et des conseils de surveillance de toutes les Caisses affiliées, mais également aux membres des comités des fédérations régionales, et à vous Messieurs les administrateurs de l'Union.

Les heureux résultats enregistrés par le mouvement Raiffeisen dans son ensemble, sont de nature à nous procurer à la fois joie et satisfaction.

Pensée

L'esprit ne peut remplacer le tact ; le tact peut suppléer à beaucoup d'esprit.

La Rochefoucauld

Prélude aux fêtes du 75e anniversaire de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Séminaire des 6 et 7 avril 1978 à St-Gall, organisé par l'Institut des sciences bancaires de l'Ecole des hautes études économiques et sociales

Comme nous l'écrivions dans le numéro de mars dernier, la célébration d'un anniversaire n'est pas seulement un acte du souvenir, mais encore l'occasion de faire le point. Le but visé par ces journées a été certainement atteint. Outre cela, elles ont procuré aux participants l'occasion de nouer ou de renouer de précieux liens, d'échanger, durant les pauses-café et les heures de délasserment, des idées et des opinions sur les sujets traités ou à propos de problèmes préoccupant en ce moment les dirigeants de nos coopératives d'épargne et de crédit. Le nombre de places à disposition était limité. Nous avons dû réduire le droit de participation à deux délégués par Caisse affiliée et attribuer les réservations dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La présence de représentants de quelque 270 Caisses Raiffeisen confirme tout l'intérêt accordé par leurs dirigeants à la formation et à l'information. La direction de l'Union suisse a ainsi recueilli les fruits des efforts déployés dans ce domaine, tout spécialement au cours des cinq dernières années.

La plupart des conférences furent données en langue allemande. Des interprètes assumèrent la traduction en

français et en italien. Nous ne disposons donc pas de leur texte intégral en français. Aussi, nous permettons-nous de poursuivre cette relation par la reproduction du communiqué remis à la presse au lendemain de cette mémorable manifestation. (Réd.)

« Le but du séminaire était orienté vers la détermination de la position

occupée par ce secteur spécial dans le domaine du crédit et de la finance, en même temps que de donner réponse à la question : « les idées coopératives de Raiffeisen sont-elles aujourd'hui encore réalistes ? » A cette question répondirent douze orateurs ¹ de quatre pays différents qui ont disserté devant un auditoire comptant plus de 600 participants.

Toutes les communications avaient un fil conducteur commun, à savoir la reconnaissance des principes fondamentaux de Raiffeisen consistant à encourager chez les membres l'effort personnel, l'autoresponsabilité et l'autogestion. La force de l'organisation Raiffeisen réside, d'une part, dans la décentralisation des Caisses suivant le principe fédéraliste de notre Etat, et, d'autre part, dans son regroupement à l'échelle nationale en l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. Cette dernière assume les fonctions d'administration, de banque centrale et d'office de révision. De par leur implantation au sein des populations d'un rayon limité, les Caisses Raiffeisen, indépendantes du point de vue juridique, dont les membres répondent solidairement des engagements, réalisent de manière optimale le postulat touchant la sécurité des opérations, comme celui du service personnel, plaçant les relations humaines au premier plan des objectifs assignés.

A côté de ces points communs relevés par tous les orateurs, des perspec-

Deux conférenciers se sont exprimés en français



« La doctrine et la force du crédit mutuel », par M. Théo Braun, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel français et de la Fédération d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, Strasbourg.



« Possibilités de collaboration entre les Caisses Raiffeisen locales et l'Union centrale », par M. Alfred Frey, président de la Caisse mutuelle des Enseignants du Bas-Rhin, Strasbourg.

tives de développement différentes ont été évoquées dans les conférences. Alors que l'organisation Raiffeisen suisse et celle d'Alsace tiennent intentionnellement aux fondements traditionnels du principe de la sphère d'activité locale et du renforcement des opérations hypothécaires et de l'épargne, les organisations correspondantes en Allemagne et en Autriche s'en sont écartées, au cours de la dernière décennie, pour suivre un autre chemin. Elles se sont transmutes, grâce à une politique de concentration et de fusion, en banques universelles traitant des affaires avec l'étranger et des opérations sur titres. Par cette ouverture en direction des banques commerciales, elles pensent pouvoir concurrencer plus efficacement les grandes banques et les banques régionales. Ce faisant, elles se sont vues confrontées automatiquement à de nouveaux problèmes tels que conflits opérationnels ou de « management », affaiblissement du principe fédératif, etc.

L'organisation suisse, cependant, définit avec précision sa politique reposant sur le principe d'auto-limitation en raison des avantages concurrentiels connus. C'est ainsi qu'au terme de la dernière décade (1966-1976) elle arrive, eu égard aux chiffres de croissance, à revendiquer la seconde

place dans l'ordre d'importance des banques de notre pays. En ce qui concerne l'évolution des sommes du bilan, les Caisses Raiffeisen affichent, par exemple, un accroissement de 275 % contre 440 % pour les grandes banques, 238 % pour les banques et 181 % pour les banques régionales et caisses d'épargne.

Par la voix des représentants de l'Union, les directeurs A. Edelmann et J. Roos, ainsi que par les dissertations des professeurs O. Hahn, de l'Université de Nuremberg, et L. Schuster, de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, il s'avérera clairement que l'idée raiffeiseniste demeure réaliste aujourd'hui encore, mais seulement en tant que force autonome dans notre système bancaire et à condition que l'organisation Raiffeisen définisse son propre modèle de façon précise en le différenciant des autres groupes de banques. Dans cet ordre d'idées, ce séminaire, fort intéressant et très bien organisé, aura posé les prémisses conceptuelles pour le Congrès de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen du 2 au 4 juin 1978, à Lucerne. »

¹ La liste des orateurs et des conférences a été publiée dans le « *Messenger Raiffeisen* » No 3, de mars dernier, aux pages 56 et 57.

Le canton du Jura et son économie

par Roger Schindelholz,
directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, Delémont

Dans quelques semaines, les citoyens et les citoyens suisses auront à décider de la création d'un 23^e canton. Cette décision, si elle est essentiellement d'ordre politique, peut s'appuyer sur d'autres facteurs et en particulier sur le facteur économique. En d'autres termes, la question que se posent certains Confédérés se résume ainsi : si la volonté des Jurassiens de créer un nouveau canton est politiquement légitime, ce nouvel Etat est-il économiquement viable ? C'est à cette question que nous nous proposons de répondre en donnant à nos concitoyens les éléments de jugement et de décision.

Viabilité économique ?

Très souvent — et fort légitimement — on nous pose la question de la viabilité économique du nouveau canton du Jura. Sans vouloir esquiver la question, on doit insister sur le fait que c'est là un faux problème et cela pour deux raisons :

1. Toute région qui se constitue en canton ou en Etat est économiquement viable. Il n'y a pas de pays ou de cantons viables et d'autres qui ne le sont pas. La vraie question est celle-ci : quel sera le niveau de vie moyen et comment ce niveau de vie évoluera-t-il ou peut-

il évoluer et le fait d'accéder à l'autonomie cantonale modifiera-t-il ce niveau de vie et le revenu moyen des Jurassiens ?

2. Il n'y a pas à proprement parler des « économies cantonales » au même titre qu'il y a une économie nationale. L'interdépendance économique, géographique et politique est très grande entre les régions et les cantons et l'autarcie économique cantonale est une vue de l'esprit. On confond trop souvent l'économie cantonale avec la comptabilité cantonale.

Pour se faire une idée du niveau de vie probable et de l'activité économique dans le nouveau canton, il est utile en premier lieu de dresser l'inventaire des composantes de cette économie. Dans un second stade, nous examinerons les aspects positifs et les aspects négatifs qui influenceront ou pourraient influencer l'économie du nouveau canton. Alors seulement, nous pourrions tirer quelques conclusions sur l'avenir économique du Jura.

Carte de visite

Le canton du Jura, avec ses 837 km² se situera au 14^e rang des cantons suisses, entre Schwyz et Neuchâtel ; il occupera le 21^e rang des cantons quant à la population, avec 67 500 habitants, entre Zoug et Appenzell Rhodes-Extérieures. Le nouveau canton est fort de 3 districts (Delémont, Porrentruy et Franches-Montagnes) et de 82 communes. Les principales communes sont Delémont (12 300 habitants), Porrentruy (7800 hab.), Bassecourt (3000 hab.), Courrendlin (2600 hab.), etc. Le chef-lieu des Franches-Montagnes, Saignelégier, compte 1750 habitants. Les 45,4 % de la population sont des personnes actives, pour un taux de 47,9 % pour l'ensemble de la Suisse. La capitale du nouveau canton, Delémont, abritera le Gouvernement et le Parlement, alors que le Tribunal cantonal siègera à Porrentruy.

La structure de la population se présente ainsi :

Confédérés	87,6 %
Etrangers	12,4 %
— de 20 ans	34,4 %
20 - 64 ans	53,8 %
65 ans et plus	11,8 %

Quant à la répartition de la population active dans les différents secteurs



de l'activité économique, elle se présente ainsi en comparaison avec la moyenne suisse :

	Jura	Suisse
secteur primaire (agriculture)	12 %	6 %
secteur secondaire (industrie)	58 %	45 %
secteur tertiaire (services)	30 %	49 %

Le canton du Jura est situé au cœur de l'Europe, à proximité des grands axes routiers, ferroviaires et fluviaux. La construction probable d'une route « interjurane » fera sortir le Jura de son relatif isolement, tout en donnant à la Confédération un accès aux grands axes centre-européens.

Le sol jurassien se partage ainsi :

Champs et prés	43,5 % (CH : 43,7 %)
Forêts	32,8 % (28 %)
Pâturages	18,3 % (12,8 %)
Bâtiments, routes	3,3 % (7,1 %)
Pâturages boisés	1,5 % (1,2 %)
Eaux	0,4 % (1,3 %)
Surfaces incultes	0,2 % (5,9 %)

Les activités économiques

Les activités économiques sont les seules sources de richesses réelles. Le secteur tertiaire (services, administration, professions libérales, enseignement) est en quelque sorte la résultante des autres secteurs. Qu'en est-il dans le futur canton des différents secteurs traditionnels de l'activité économique ?

A. L'agriculture

L'agriculture jurassienne est incontestablement un atout du nouveau can-

ton, par ses caractéristiques essentielles :

- diminution constante des exploitations agricoles et augmentation de la surface agricole utile par exploitation ;
- augmentation de la production et de la productivité ;
- intensification de l'élevage bovin et de certaines cultures spécialisées ;
- organisation rationnelle par le biais de la Chambre jurassienne d'agriculture.

Avec ses quelque 1500 exploitations agricoles gérées à titre principal, le Jura se situe au 13^e rang des cantons suisses. Avec une surface agricole utile de 35 400 ha., il prend la 10^e place des cantons suisses. Enfin, avec une surface utile par exploitation de 18 ha., le Jura se situe au 3^e rang des cantons suisses, derrière Genève et Neuchâtel et devant Zoug et Vaud.

On estime le rendement brut de l'agriculture jurassienne à 131 millions de francs. Ce rendement brut se répartit ainsi :

(en mio de fr.)

Elevage :	
lait	50
viande	35
chevaux, porcs, poules	21
Cultures :	
céréales panifiables	6
céréales fourragères	13
colza, pommes de terre,	
tabac	6

Parmi les autres atouts de l'agriculture jurassienne, on peut citer le fait que le potentiel agricole est encore incomplètement exploité. On pense en particulier à « l'exportation » de céréales fourragères et de journées d'estivage. L'agriculture procède d'autre part à d'importants investissements, lesquels profitent pour l'heure essentiellement à l'industrie non jurassienne. Mais c'est dans le domaine de la transformation des produits agricoles — et en particulier laitiers — que le Jura peut envisager la création d'emplois et de revenus.

B. L'industrie

L'industrie jurassienne du nouveau canton peut être qualifiée de diversifiée, avec une prédominance marquée de l'horlogerie. L'activité industrielle occupe environ 11 000 personnes dont la moitié dans les différents secteurs de l'horlogerie. Les principales entre-

prises industrielles se répartissent dans les productions suivantes : montres, boîtes de montres, pièces annexes et fournitures horlogères, réveils, tuyaux de fonte, transporteurs, couteaux et couverts, véhicules, citernes, fours électriques, journaux, vêtements, chaussures, caractères de machines à écrire, pinces de serrage, laines peignées, cigarettes, chaux, meubles, etc.

On peut représenter ainsi l'activité industrielle dans le nouveau canton :

	nombre de personnes occupées	%
Horlogerie	5 676	42
Artisanat, construction	2 373	17
Machines	1 817	13
Métallurgie	1 195	9
Habillement, textile	1 039	8
Tabac, alimentation	820	6
Arts graphiques, jouets, divers	691	5
	13 611	100

Cette activité économique est le fait d'entreprises de taille moyenne. On recense dans le Jura 24 entreprises occupant plus de 100 personnes, dont 12 dans l'industrie horlogère.

Quel est l'avenir industriel du Jura ? Cet avenir est lié très étroitement à la situation économique nationale et mondiale puisque la moitié de l'activité industrielle du nouveau canton est vouée à une industrie d'exportation. On peut cependant constater que cette horlogerie jurassienne a relativement bien résisté à la récession. Les efforts actuels de restructuration et d'aide fédérale vont profiter également à l'industrie horlogère du Jura et, compte tenu de la demande latente dans le monde et compte tenu surtout du dynamisme des industriels jurassiens, on peut se montrer optimiste pour l'avenir économique du nouveau canton. Ajoutons que les taux de chômage sont sensiblement les mêmes que ceux enregistrés dans les régions de même type. Ce chômage n'a jamais atteint, dans le Jura, des chiffres alarmants.

Terminons sur ce point par le secteur tertiaire. Ce dernier est relativement faible dans le Jura, ce qui est normal. Parmi les personnes occupées dans ce secteur (30 % de l'ensemble des personnes actives), on en trouve 30 % dans le commerce, 12 % dans les transports et les communications, 11 % dans les professions médicales et paramédicales, 11 % dans l'ensei-

gnement, 10 % dans l'hôtellerie, etc. C'est sans doute dans les secteurs de l'administration (par suite de la création du canton) et dans celui de l'hôtellerie que le Jura verra ses tertiaires augmenter.

Les facteurs du développement

Un certain nombre de facteurs positifs du développement sont latents. Ces éléments positifs permettront soit de réduire à néant, soit de diminuer les effets des facteurs négatifs. Parmi ces derniers : prédominance de l'industrie horlogère, sensible à la conjoncture, émigration des jeunes, sous-emploi, revenu par habitant relativement faible, absence de grandes villes, insuffisance des voies de communication, sous-représentation des industries dites de pointe, éloignement géographique du Jura, petite taille des entreprises.

Ces facteurs négatifs ne doivent pas être négligés et la qualité des Jura-siens est précisément de reconnaître ces éléments et d'agir en fonction de ceux-ci.

Quels sont dès lors ces éléments qui agiront positivement — ou qui pourront, à moyen ou à long terme — agir de manière positive ? On peut les résumer ainsi :

1. La création du nouveau canton va incontestablement créer un état d'esprit dynamique, développer l'esprit d'initiative tout en créant quelques postes dans l'administration et en retenant les jeunes Jura-siens dans leur région.
2. La constitution du Jura en région (la Région « Jura ») et la reconnaissance de cette région comme région de montagne au sens de la Loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne va permettre au nouveau canton de partir sur des bases financières sûres. Il en est de même pour la participation du canton au plan de relance économique du Conseil fédéral.
3. L'agriculture du nouveau canton, nous l'avons vu, est dynamique et bien structurée en particulier sous la responsabilité de la nouvelle Chambre jurassienne d'agriculture.
4. Parmi les atouts géographico-économiques à moyen terme, on peut citer le développement du port de Bourogne (sur le canal du Rhône

au Rhin à quelques kilomètres de la frontière) et la construction indispensable de la route interjurane.

5. En plus de l'existence d'une main-d'œuvre abondante et très qualifiée, d'une tradition industrielle et d'une expérience industrielle, on peut encore faire état de l'existence de terrains disponibles dans les trois districts jurassiens. La récente exposition internationale de Bâle, INTER-IDEX, a permis au nouveau canton de montrer ses possibilités en matière de développement industriel.
6. Enfin, on doit admettre que le Jura peut envisager l'avenir de son tourisme et de son hôtellerie avec optimisme.

Tels sont les facteurs positifs du nouveau canton, les éléments principaux que le Jura apporte dans sa corbeille de mariage en tant que 23^e Etat de la Confédération. Cette mise en équation des éléments négatifs et positifs peut permettre de conclure que le nouveau canton a tous les atouts nécessaires pour devenir un partenaire équilibré et de force moyenne des autres cantons suisses. Certains ont clas-

sé le nouveau canton parmi les premiers cantons « faibles » de la Confédération. Peu importe ces classements. Ce qui compte à nos yeux, c'est que, revenue la période de prospérité économique normale, le canton du Jura se situera parmi les cantons à type économique ascensionnel.

Sources principales

- Annales statistiques de la Suisse.
- Etudes statistiques. Données relatives aux districts de Delémont, Franches-Montagnes et Porrentruy. Bureau du délégué au développement économique du canton de Berne (octobre 1976).
- Bulletins de l'Association pour la Défense des intérêts du Jura (ADIJ).
- Fichiers industriels Jura/Bienne. Chambre bernoise et Jura-Bienne du commerce et ADIJ.
- Livre Blanc de l'ADEP (1974).
- Agriculture jurassienne et économie. Bernard Beuret. Le « Franc Montagnard » (5 août 1976).
- Mouvements de la population : l'émigration du Nord en forte baisse. Jean Wagner. « Le Démocrate » (9 octobre 1976).

La protection des déposants

De récentes et désagréables « affaires » ont remis sur le tapis la question de la protection des épargnants. Un groupe de travail formé l'an dernier par l'Association suisse des banquiers s'occupe très sérieusement de ce délicat problème.

Le plus gros de l'orage étant passé, certains commentateurs se demandent aujourd'hui si une protection plus grande encore des déposants est véritablement nécessaire, indispensable. La révision interne des banques, les inspections faites par l'institution de révision externe devraient amplement suffire.

Tel n'est cependant pas l'avis de la Commission fédérale des banques, orfèvre en la matière. A ce propos elle écrit ce qui suit dans son rapport de gestion de 1977 :

« En répondant aux interventions parlementaires, le Conseil fédéral déclara qu'il était d'accord d'améliorer la protection des déposants.

La Commission examina de manière approfondie les possibilités d'une amélioration ou d'une nouvelle conception de la protection des déposants et, après des conversations avec l'Association des banquiers et les assurances, établit un rapport au Conseil fédéral, conformément à son mandat.

Partant de la constatation que la protection de l'épargnant, telle qu'elle est prévue actuellement par les articles 15 et 16 LB, ne correspond plus aux exigences actuelles, on estima qu'une protection plus large et plus élevée était nécessaire.

Considérant qu'il n'y avait que peu de chance que les banques établissent elles-mêmes le système de sécurité exigé, on en conclut qu'une obligation légale était inéluctable. Pour cette raison, le Département fédéral des finances et des douanes transmitt le rapport de la Commission avec un projet d'une réglementation possible au groupe d'étude pour la révision de la Loi sur les banques. La Commission n'a plus rien à entreprendre jusqu'à ce que la décision de principe soit prise. »

Les articles 15 et 16 de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne (LB) traitent de la garantie offerte aux dépôts d'épargne seulement. En voici les principaux passages :

Art. 15

¹ Seules les banques publiant des comptes annuels peuvent accepter des dépôts portant, sous quelque forme que ce soit, la dénomination d'« épargne ». Les sociétés financières et les autres entreprises ne sont pas autorisées à accepter de tels dépôts et il leur est interdit, pour ce qui concerne les fonds déposés chez elles, de faire figurer le mot d'« épargne » dans leur raison sociale ou dans la désignation de leur but social ou encore de s'en servir à des fins de publicité.

² Les dépôts d'épargne seront, en cas de faillite, colloqués dans la troisième classe jusqu'à concurrence de cinq mille francs pour chaque dépo-

sant. Au-delà de ce montant, une nouvelle tranche sera colloquée dans la quatrième classe jusqu'à concurrence également de cinq mille francs. Un seul et même livret ne donne droit qu'une fois à ces deux privilèges de cinq mille francs, quel que soit le nombre de ses titulaires.

Art. 16

¹ Les cantons peuvent instituer en faveur des dépôts d'épargne au sens défini à l'article 15, 1er alinéa, qui sont opérés pour le compte d'un comptoir bancaire établi sur leur territoire, un droit de gage légal à concurrence de cinq mille francs sur les papiers-valeurs et autres créances du comptoir bancaire ; ce privilège légal n'est pas soumis aux règles du code civil sur le gage mobilier.

Ces dispositions sont aujourd'hui certainement insuffisantes, d'une part, parce qu'elles ne sont applicables

qu'aux banques autorisées à accepter des dépôts portant, « sous quelque forme que ce soit, la dénomination d'épargne » et, d'autre part, parce que le montant maximum de ce privilège légal ne correspond plus au volume actuel de l'épargne bancaire.

Par ailleurs, il faudra à cette occasion examiner si cette protection ne doit pas être étendue à d'autres formes de placements. — pp —

Ce n'est pas seulement en avant mais c'est aussi en haut que nous voulons conduire l'humanité par notre œuvre raiffeisniste.

*Curé Blum
au Jubilé « Raiffeisen »
à Cologne, en 1927*

Bilan de la banque centrale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen au 31 mars 1978

Actifs	fr.	Passifs	fr.
Caisse, compte de virement et compte de chèques postaux	6 383 802.19	Engagements en banque à vue	19 248 980.78
Avoirs en banque à vue	1 073 630.40	Engagements en banque à terme (dont fr. 77 000 000.— échéant dans un délai de 90 jours)	85 000 000.—
Avoirs en banque à terme dont fr. 181 800 000.— échéant dans un délai de 90 jours	555 800 000.—	Avoirs des Caisses affiliées à vue	474 458 925.27
Avances aux Caisses affiliées à vue	46 225 915.62	Avoirs des Caisses affiliées à terme	1 913 845 050.—
Avances aux Caisses affiliées à terme	6 000 000.—	Créanciers à vue	31 439 272.94
Effets de change et papiers monétaires dont fr. 28 800 000.— de bons du trésor et rescriptions	41 259 729.65	Créanciers à terme dont fr. 3 300 000.— échéant dans un délai de 90 jours	4 000 000.—
Comptes courants débiteurs en blanc	2 767 890.48	Dépôts d'épargne	61 809 361.41
Comptes courants débiteurs gagés dont fr. 21 653 907.84 garantis par hypothèques	25 438 307.93	Carnets de dépôts et de placement	22 772 387.23
Avances et prêts à terme fixe en blanc	22 500 000.—	Obligations de caisse	53 714 500.—
Avances et prêts à terme fixe gagés dont fr. 3 488 150.55 garantis par hypothèques	7 740 822.70	Prêts sur lettres de gage	16 000 000.—
Crédits en compte courant et prêts à des collectivités de droit public	286 865 827.90	Autres passifs	21 515 207.17
Placements hypothécaires	418 644 209.45		
Fonds publics et titres	1 348 260 929.55	<i>Fonds propres</i>	
Participations permanentes	740 021.—	Parts sociales . fr. 80 000 000.—	
Immeubles à l'usage de la banque	10 500 000.—	Réserves . fr. 22 300 000.—	
Autres immeubles	1 445 432.25	Solde du compte de profits et pertes fr. 4 379 342.59	106 679 342.59
Autres actifs	28 836 508.27	Total du bilan	2 810 483 027.39
Total du bilan	2 810 483 027.39		
		Avals et engagements par cautionnement	18 835 635.—

Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Extrait des délibérations de la séance
du conseil d'administration
du 20 avril 1978

Le conseil d'administration s'est réuni, sous la présidence de M. Pierre Willi, pour la sixième séance de la période administrative 1976-1980.

Après lecture du procès-verbal de celle du 11 novembre 1977, rédigé par le gérant M. Curt Waeschle, ce dernier présenta un rapport circonstancié sur l'activité déployée en 1977 par la Coopérative de cautionnement.

La commission de direction tint huit séances, la plupart d'une journée entière, au cours desquelles elle confirma 2043 engagements de cautionnement d'un montant total de 47 101 552 francs. Elle examina également un certain nombre de requêtes présentées par le gérant avant la prise de position de celui-ci.

Les engagements souscrits en 1977 portèrent sur une somme de 50 477 370 francs, contre 38 722 595 francs l'année précédente. Ce chiffre révèle un nouveau résultat record. Au 31 décembre 1977, la somme de tous les cautionnements en cours était légèrement supérieure à 134 millions de francs, ce qui permet à notre institu-

tion de se maintenir au premier rang des coopératives de cautionnement similaires du pays.

Le résultat de l'exercice s'élève à fr. 505 889,55. Le conseil d'administration a proposé la répartition suivante à l'assemblée générale du 2 juin 1978 à Lucerne :

- intérêt de 3 %
au capital social fr. 342 081.—
- attribution
à la réserve fr. 163 808.55

Les pertes subies durant l'exercice sous revue se montent à fr. 37 090,40, alors qu'elles s'élevaient à fr. 56 760,50 en 1976.

Le conseil d'administration a approuvé une requête portant de 5000 à 10 000 francs au maximum la limite des prêts et crédits à caractère social (selon formule No 250). Cette prestation de service, qui permet de réduire les formalités à leur plus simple expression, peut donc être offerte pour des prêts et crédits ne dépassant pas la somme de 10 000 francs.

Les différents points de l'ordre du jour donnèrent lieu à des discussions intéressantes et profitables.

C. W. (traduction)

La somme globale des bilans se monte à 468,3 millions, soit une augmentation de plus de 39 millions sur l'exercice précédent. Nous éprouvons une légitime fierté devant cette progression réjouissante qui montre bien que nos institutions jouent un rôle très important dans l'économie du vieux Pays. Autre témoignage de ce rôle bénéfique, c'est le nombre des titulaires de carnets d'épargne qui affiche une progression de 1195 unités. C'est là aussi l'expression d'une solide vertu raiffeiseniste qui a fait ses preuves et qui mérite tout notre encouragement. Le bénéfice (1 750 000) permet la constitution d'une saine réserve (17 220 000) qui assure une sérieuse assise à nos Caisses fédérées. Notre président se plaît ensuite à souligner les bons rapports entre la Fédération et la Centrale qui assure pleinement son rôle en tenant compte d'une équitable répartition géographique lors de la distribution des fonds qui lui sont confiés. Un sincère merci à M. Edelmänn, à M. Puippe pour son efficace disponibilité, aux réviseurs pour leurs sages conseils.

Chaque comité avait eu l'occasion de consulter, d'étudier et de formuler des propositions concernant les nouveaux statuts de la Fédération dont l'adoption était prévue à l'ordre du jour de cette assemblée. Ils furent adoptés après qu'une modification proposée à l'art. 17 : « nomination du comité » et qui se rapportait au nombre des membres de celui-ci fut acceptée.

Le traditionnel hommage aux vétérans m'accorde le plaisir de citer ici dix-sept personnes qui méritent bien les honneurs du « Messenger » pour leurs 25 ans de généreuse activité. Voici leurs noms : Albert Fardel, Léon Bourgeois, Simon Roh, René Gollut, Jean Bagnoud, Pierre Rossy, Marc Vannay, Damien Valiquier, Maurice Crépin, Jules Gilabert, Sylvain Pannatier, Firmin Borgeat, Antoine Bovier, Jean-Louis Locher, André Rey, Robert Vannay, Pierre Deslarzes, notre distingué président. Et puis voici l'aîné à qui nous adressons un hommage spécial : Pierre Gex, gérant à Mex, qui fête ses 50 ans d'activité, qui sont autant d'années de dévouement apprécié.

M. P. Puippe, secrétaire de l'Union suisse, présente ensuite un exposé fort intéressant et d'actualité sur deux thè-



Valais

59^e assemblée de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand

C'est le 1er avril que la Caisse jubilaire d'Evionnaz organisa cette 59^e assemblée avec un soin digne d'éloges et ce souci du détail bien fait qui est la marque des belles réussites.

En la déclarant ouverte, notre président, M. Pierre Deslarzes, salua quelques personnalités, notamment M. Vogt, président du Grand Conseil, M. Jordan, député, M. Jacquemoud, président d'Evionnaz, sans oublier M. le curé Putallaz. L'Union suisse était représentée par son estimé et dévoué secrétaire, M. Puippe, ainsi que par

M. Keller, réviseur. Toutes les Caisses étaient représentées sauf une qui n'avait pu rejoindre la plaine à la suite d'un éboulement. Elles annoncèrent 280 délégués qui approuvèrent d'abord le procès-verbal de la précédente assemblée ainsi que les comptes de la Fédération.

Dans son rapport présidentiel, M. Deslarzes signala la marche ascendante des 65 Caisses affiliées à notre Fédération, qui ont augmenté leurs effectifs de 470 membres, portant à 12 589 le nombre des coopérateurs.

Cette gratuité nous rappelle sans cesse que nous sommes ici-bas pour servir et non pour être servis et que nous avons à donner cette part de gra-

Nous ne saurions trouver une meilleure conclusion à cette belle journée qui fut encore animée par les sociétés locales « l'Echo du Jorat » et le chœur d'hommes « La Lyre ».

*Qu'il est beau de laisser,
 en quittant cette terre,
L'empreinte de ses pas sur la route du bien
D'y avoir fait briller le rayon de lumière
Qui doit servir à tous de guide et de soutien*

La Caisse tout entière présente à son épouse et à ses deux fils ses sincères condoléances.

ap.

Cette distinction sera prolongée après la mort de Dunant en 1917, 1944 et 1963, par des remises du prix

94



Nobel de la paix au CICR. Ce bref historique permet de comprendre l'importance de l'anniversaire qui sera célébré cette année par les sections de la Croix-Rouge du monde entier.

La Suisse, berceau de la Croix-Rouge, se doit de marquer l'événement avec un faste particulier. Sous le slogan international « Joignez-vous à nous », les sections de la Croix-Rouge suisse, ainsi que le comité international de la Croix-Rouge organisent à travers tout le pays diverses opérations de caractère humanitaire, des rencontres de jeunes, des conférences, des concerts, des représentations théâtrales, des démonstrations et de nombreuses expositions.

Une grande date

La Suisse romande est, bien sûr, particulièrement concernée puisque Dunant était originaire de Genève. Dans cette ville, les manifestations commémoratives ont déjà commencé dans les écoles par des conférences suivies de débats, ayant pour thème les activités de la Croix-Rouge dans le monde.

Diverses manifestations, plus officielles comme la table ronde, réunissant au BIT toutes les institutions internationales ayant été lauréates du prix Nobel de la Paix sous la présidence du prince Sadrudin Aga Khan, figurent au programme.

Le 8 mai, date de la Journée Mondiale de la Croix-Rouge, a eu lieu la cérémonie officielle de l'anniversaire en présence des autorités de la Ville et de l'Etat de Genève, ainsi que des délégations internationales concer-

nées. A noter aussi le Salon organisé du 26 mai au 4 juin à l'aéroport de Cointrin sur le thème de l'aviation sanitaire ainsi que les journées portes ouvertes de la Croix-Rouge les 6 et 7 mai afin de présenter au public les activités de l'organisation et le 7, toujours, un grand repas offert à plus d'un millier de personnes handicapées ou défavorisées.

Plus de 150 pays

D'autres manifestations se sont déroulées à Berne, le 8 mai, en présence du président de la Confédération, Willy Ritschard, à Heiden où Dunant passa la fin de sa vie, le 7 mai, à Zurich le 6 mai. Lausanne aussi célèbre l'événement par une exposition présentant le service civil féminin de la Croix-Rouge ainsi que les activités du

centre de transfusion sanguine de la ville, le plus important de Suisse.

Par ailleurs, le slogan « Joignez-vous à nous » lancé par les cent vingt-cinq sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil sera largement suivi dans plus de cent cinquante Etats du monde entier.

Mais la lutte qu'a entreprise un jeune commerçant genevois nommé Henry Dunant au lendemain de l'horrible bataille de Solferino est loin d'être terminée. Elle durera tant que certains signataires n'auront pas complètement rejoint la bannière à laquelle ils se sont ralliés, en respectant par exemple les Conventions de Genève, jalons indispensables de l'œuvre humanitaire engagée par Henry Dunant.

Pascal Besnard (Bureau Curtat)

CONGRÈS RAIFFEISEN SUISSE 1978

Les 2, 3 et 4 juin s'est déroulé à Lucerne le 75^e Congrès Raiffeisen suisse.

Le « Messenger » de juillet/août donnera un compte rendu de cette importante manifestation.

-pp-

La FPC critique à tort les taux d'intérêt

(cb) Dans un récent communiqué de presse, la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) s'est occupée de l'évolution des taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne et des taux hypothécaires. A la différence des rédacteurs d'autres publications de la FPC, l'auteur de ce communiqué n'a pas fait preuve d'attention et d'exactitude. Les réserves que la FPC apporte elle-même à ses propos n'empêchent pas que le communiqué donne au lecteur une fausse image de la situation.

On reproche aux banques de ne pas se livrer entre elles à une véritable concurrence et on déplore qu'aucun service officiel ne contrôle la fixation des taux d'intérêt. Un tableau compare les taux d'intérêt moyens sur les dépôts d'épargne à ceux des anciennes hypothèques de premier rang. Première remarque : comparer uniquement les intérêts sur les dépôts d'épargne et les taux hypothécaires donne une idée fausse des marges des banques dans les affaires hypothécaires. Les fonds que les banques prêtent sous

forme d'hypothèques ne proviennent pas seulement de dépôts d'épargne, mais aussi des emprunts par obligations, des prêts sur lettres de gage et des obligations de caisse, fonds sur lesquels les intérêts sont plus élevés que sur les dépôts d'épargne. Leur part dans le financement des hypothèques n'est pas « faible », comme le laisse entendre le FPC, mais atteint actuellement quelque 50%. La marge réelle sur les hypothèques est pour beaucoup de banques, selon la structure de leur bilan, plus restreinte actuellement que les années dernières. La comparaison de chiffres donnée dans le communiqué de la FPC n'a donc pas grande signification.

Où le communiqué de presse de la FPC devient incompréhensible, c'est lorsqu'il prétend constater une absence de concurrence entre les banques, mais regrette simultanément que tous les taux ne soient pas coordonnés et exige qu'un office étatique contrôle la fixation des taux d'intérêt par les banques. La fixation des prix par l'Etat et la

libre concurrence — qui empêche des taux d'intérêt contraires au marché — s'excluent mutuellement. Les efforts déployés naguère par la surveillance des prix dans le domaine des taux hypothécaires ont conduit à un taux unitaire manquant de flexibilité, qui n'a plus permis de tenir compte des particularités régionales ni des structures diverses des banques. Il en est résulté des distorsions du marché lourdes de conséquences du point de vue économique, qui n'ont été éliminées qu'au moment où les autorités ont renoncé à leurs interventions dans le marché hypothécaire.

Enfin, l'appel aux locataires les invitait à s'adresser aux offices de conciliation pour les affaires de location, afin d'obtenir le bénéfice des baisses de taux d'intérêt, à certes son utilité. Il ne faut cependant pas perdre de vue — comme le soulignent constamment les banques, qui n'ont au demeurant guère d'importance en tant

que propriétaires d'immeubles locatifs en Suisse (leur propriété immobilière n'atteint, par exemple, de loin pas le nombre de logements qui sont en mains des caisses de pensions ou des assurances) — que le taux hypothécaire est en principe déterminé par les conditions du marché des capitaux, alors que les loyers reflètent la situation du marché du logement. En d'autres termes, l'intérêt hypothécaire est l'un des nombreux coûts qu'il faut englober dans le calcul des loyers; mais ces derniers sont déterminés en principe d'après l'offre et la demande sur le marché du logement.

L'Association suisse des banquiers est en faveur d'une protection judiciaire des consommateurs. Cela implique en premier lieu que ceux-ci reçoivent une information exacte. Dans le cas particulier, il aurait été préférable de mieux informer les locataires et les épargnants que de vouloir les endoctriner.

commencer, le POSTOMAT appelé à rendre les mêmes services que son grand frère le Bancomat. L'expérience s'avère-t-elle concluante, le réseau sera étendu dans le courant de l'automne déjà.

Pour nos Caisses Raiffeisen, rurales en grande partie, les heures de caisse flexibles adaptées aux habitudes et aux besoins de la population du cercle d'activité permettent à leur clientèle de faire prélèvements et versements en dehors des heures d'ouverture habituelles des guichets de la plupart de nos établissements bancaires.

Sans minimiser les commodités offertes par ces « Omats », il est permis, au passage, de souligner les réels avantages offerts dans ce secteur aussi par nos institutions Raiffeisen.

— pp —

Bancomat: modernisation et extension

(cb) Depuis une dizaine d'années, les clients des banques en Suisse ont la possibilité de prélever, jour et nuit, de l'argent jusqu'à concurrence de Fr. 500.— à chacun des distributeurs automatiques d'argent du système dit « Bancomat », répartis dans tout le pays. A l'heure actuelle, 50 000 clients des 41 banques qui participent au Bancomat recourent à ce service. Chaque année, un million de prélèvements s'opèrent aux 84 automates installés, ce qui représente un montant global de 350 millions de francs ou 970 000 francs quotidiennement.

Il est nécessaire aujourd'hui, après un service ininterrompu durant de longues années des automates de la première génération, d'effectuer une réorganisation complète et une modernisation du système Bancomat. Après de longs travaux, les banques participant à cette réalisation commune sont en mesure d'annoncer à leurs clients la prochaine mise en place d'un service de distributeurs de billets de banque qui tient compte des possibilités techniques actuelles des partenaires à la chaîne d'automates et des expériences faites jusqu'à présent.

Le choix des nouveaux automates n'a été fait qu'après une longue série

d'essais approfondis. Les distributeurs seront reliés à un ordinateur central qui permet des commandes et des contrôles les plus divers. Les données concernant les retraits seront centralisées automatiquement et transmises à la banque qui gère le compte sous une forme ad hoc.

Le nouveau système est agréable pour le client et sûr. Les opérations successives pour les prélèvements sont indiquées par un dispositif optique. En même temps qu'il touche son argent, le client reçoit un avis de prélèvement qui lui permet un contrôle aisé de l'utilisation des automates. Une série de mesures de sécurité spéciales offrent tant au client qu'à la banque la plus grande sécurité.

La chaîne des automates actuelle sera remplacée intégralement d'ici la fin de l'année. Simultanément, les banques participant au système Bancomat procéderont à une large extension du réseau des automates afin d'offrir de l'argent comptant sur tout le territoire suisse à un nombre toujours plus élevé de clients.

* * *

Ndlr. Ajoutons encore que les PTT ont également introduit, en avril dernier et dans cinq villes du pays pour

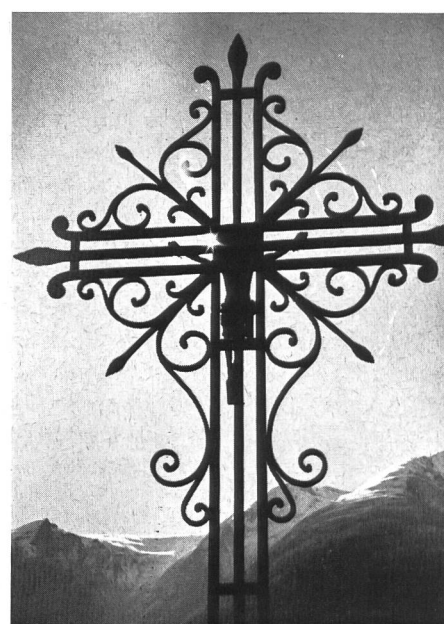
Note de la rédaction

Pagination du « Messenger » 1978

Les pages du « Messenger » 5 / Mai 1978, en couleur, publié à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Union suisse, sont numérotées de 1 à 36, ce numéro ayant été remis à de nombreux invités et sympathisants qui ne sont pas abonnés à notre journal.

La pagination continue reprend donc dans le présent numéro, à partir de la dernière page (84) de celui d'avril.

— pp —



Sur le chemin de Betten, vallée de Conches.
(Photo P. Favre)



Battaglia di Giornico 1478-1978

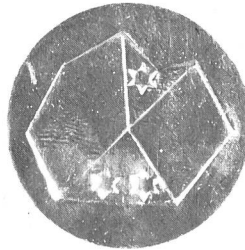
500 ans Bataille de Giornico 1478-1978

A l'occasion du 500^e anniversaire de la bataille de Giornico
une

pièce commémorative

d'or et d'argent a été frappée.

Projet
Exécution



Domicile officiel de vente :

Union suisse des Caisses Raiffeisen, 9001 Saint-Gall

	Pièce en or	Pièce en argent
Diamètre	33 mm	33 mm
Poids	26 gr	25 gr
Titre	900.0/1000	999.0/1000
Prix de vente	Fr. 450.—	Fr. 25.—

Ces pièces n'ont pas cours légal.

à détacher ici

500 ans
Bataille de Giornico

BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer à la Caisse
Raiffeisen la plus proche
ou à l'Union suisse
des Caisses Raiffeisen,
9001 Saint-Gall

Je commande : pièce(s) commémoratives GIORNICO en or.
Prix : **Fr. 450.—** la pièce.
..... pièce(s) en argent à **Fr. 25.—** la pièce.

Paiement : ☐ au guichet ☐ contre remboursement
☐ par compte de chèques postaux

Nom : Prénom :

Adresse :

No postal, lieu et date :

Signature :

Nouvelles des Caisses affiliées

Les noces d'argent



Fribourg

Crésuz

Samedi 18 mars, les sociétaires de la Caisse Raiffeisen de Crésuz étaient convoqués à l'assemblée annuelle à l'hôtel du Vieux Châlet. 42 personnes y prirent part. Et aucune ne regretta sa soirée. Il faut dire que l'on fêtait les 25 ans de la présence de l'institution bancaire à Châtel-Crésuz. En effet, elle fut fondée en 1953, grâce à l'initiative de M. Emile Albinati. Son premier président fut M. Charles Barras, de Châtel-sur-Montsalvens. Aujourd'hui, elle est dirigée par M. Paul Bussard. Ce dernier eut l'honneur de présider l'assemblée. Il le fit avec doigté, simplicité et compétence.

Promu major de table, M. Albin Ruffieux (Bino pour les initiés) s'acquitta de sa tâche avec brio. Avec vigueur, il défendit la famille, les sociétés villageoises et l'autonomie des communes. M. Paul Bussard évoqua la vie de la Caisse du début à nos jours, soulignant le dévouement de ses dirigeants, tant du comité de direction que du conseil de surveillance, spécialement de M. Laurent Ruffieux, trop tôt disparu. Le délégué de l'Union centrale à Saint-Gall, M. Klaus, présenta les souhaits et les vœux, au nom des 1183 Caisses affiliées.

Pour sa part, M. Paul Brodard, de La Roche, se fit l'interprète du comité cantonal ; il releva la beauté du paysage et le travail pas toujours facile du paysan de la montagne.

Mais que serait une Caisse Raiffeisen sans son gérant ? M. Emile Barras en est l'âme depuis 25 ans. Notons en passant qu'il fonctionne comme caissier communal depuis 50 ans. A eux seuls, ces deux chiffres se passent de commentaires. M. Emile Barras eut droit à de vifs éloges bien mérités. Il reçut en récompense un tableau dédié. Le même présent alla à M. Charles Savary pour ses 25 ans comme membre du conseil de surveillance. Leurs épouses ne furent pas oubliées.

Depuis 75 ans, le système bancaire Raiffeisen a fait ses preuves en Suisse. Il mérite confiance et appui. wb

Assemblées ordinaires

Givisiez/Granges-Paccot

En avril dernier, 53 membres de la Caisse Raiffeisen de Givisiez/Granges-Paccot se réunissaient au Restaurant de l'Escale à Givisiez pour l'assemblée annuelle, sous la présidence de M. Joseph Corpataux.

Ce dernier se plut à féliciter la nombreuse affluence, relevant particulièrement

la présence de M. Bernard Mottet, syndic de Givisiez, et de l'élément féminin représenté pour la première fois par 9 coopératrices. Il évoqua avec émotion le souvenir du secrétaire, M. Marcel Stempf, qui œuvra toujours avec à propos et désintéressement. Il fut un digne émule des fondateurs, réalisant combien utile est dans une paroisse l'institut financier local et combien aussi il mérite d'être soutenu pour sa précieuse mission d'entraide.

Passant en revue certains problèmes de portée générale, il se félicita de voir l'effectif des membres augmenter de 23 unités, portant ainsi le nombre d'adhérents à 110. Il souhaite que la progression continue et que toujours plus l'on comprenne que la Caisse est une nécessité dans la vie économique de nos deux communes.

Le gérant, M. Léon Collaud, commente les résultats de l'exercice qui permet d'enregistrer un bénéfice net de 15 000 francs. Il constate en outre que le bilan a augmenté d'environ 10 % pour atteindre près de quatre millions, capital plus que doublé en l'espace de 10 ans. Délaissant les chiffres, il se plaît à relever les services que rend, dans les deux agglomérations, LA PETITE BANQUE DE CHEZ NOUS. Le fait de connaître toute la clientèle donne la possibilité aux dirigeants, avec toutes garanties, d'aider à solutionner bien des problèmes dans la compréhension mutuelle et à des conditions des plus favorables. Ceci l'incite à préciser que les taux d'intérêt seront, dès juillet prochain, adaptés modestement pour que les déposants et les débiteurs soient favorisés d'un taux de faveur non négligeable.

Le président désirant mettre un terme à son mandat après douze ans de précieux services, il demande à l'assemblée de lui trouver un successeur. C'est ainsi que M. Joseph Leibzig de Granges-Paccot est élu président. Il sera secondé à la vice-présidence par M. Jules Schaller de Givisiez. MM. Arthur Perler et Franz Brülhart sont appelés à siéger dans les comités. Il incombe au secrétaire, M. Francis Mottet, de dire à M. Corpataux, au nom de tous, combien son activité fut fructueuse, bénéfique et appréciée de chacun. Pour marquer concrètement la gratitude de la Caisse, il lui remet un petit souvenir.

Cette magnifique assemblée, reflétant bien la vitalité de la Caisse, se termina par une collation qui rappelait singulièrement le jour du calendrier.

Morlon

Le vendredi 10 mars une cinquantaine de membres assistaient à l'assemblée annuelle de notre Caisse.

Le rapport du président, M. Joseph Grandjean, souligna spécialement la bonne marche de l'institution, les rapports cordiaux entre les membres des deux comités et le caissier, la confiance témoignée par les créanciers et les débiteurs et le beau résultat de l'exercice qui, après aménagement du nouveau local et l'achat de mobilier approprié, laisse le beau bénéfice de 10 423 francs.

Le président du conseil de surveillance, M. Léon Barbey, félicita dans son exposé le nouveau gérant, M. Jean-Marie Gremaud, pour la bonne tenue du ménage interne de la Caisse et proposa l'adoption des comptes, qui furent approuvés à l'unanimité.

La période statutaire de quatre ans arrivant à son terme, les membres des deux comités au complet furent confirmés dans leurs fonctions.

Le président rendit un vibrant hommage à ses collègues et à tous les membres qui soutiennent notre institution.

C'est le 15 mars 1908, sur la proposition de M. le chanoine Raemy, alors curé de la paroisse, promoteur et fondateur d'une grande partie des Caisses fribourgeoises, que notre Caisse locale vit le jour. 21 membres signèrent l'adhésion. Les débuts furent difficiles, car la méfiance régnait au village. La première année le roulement atteint 12 137 francs, avec un bilan de 6068 francs et une réserve de... 31 francs. Au 31 décembre 1977, après 70 ans d'activité, nous trouvons : 81 membres, bilan 3 715 377 francs, réserve 225 298 francs.

Le président termine son exposé par quelques paroles bien senties. « En fonction depuis 1931, comme secrétaire de direction jusqu'en 1959, puis président jusqu'à ce jour, j'ai pu suivre l'évolution de la Caisse. Je puis vous féliciter. Aucun membre n'a failli à sa tâche. Septante ans ont sonné et nous n'avons pas perdu un centime. Tout au long de ma carrière, l'esprit de franchise et de solidarité a toujours régné au sein des deux comités. Doyen d'âge des membres, mon souhait le plus cher est que vous suiviez le sillon ouvert par nos ancêtres. Je remercie aussi notre nouveau caissier, en fonction depuis le 1er septembre 1976. D'un caractère avenant et serviable, il a tout de suite acquis la confiance des membres ».

Le président met le point final à cette assemblée en souhaitant « Bon appétit à tous », car en cet anniversaire une succulente assiette de salé, arrosée d'un bon cru, était offerte. La famille Yerly s'acquitta de sa tâche avec son amabilité coutumière. Les chants et la gaieté fusèrent à souhait. Les premiers quittèrent les lieux vers minuit, mais il y a toujours des « pedzes ». Ces derniers rentrèrent chez eux à l'heure de fourrager !

Et maintenant, en route pour le 75e anniversaire. Vive la Caisse Raiffeisen de Morlon. J. G.

Villaraboud

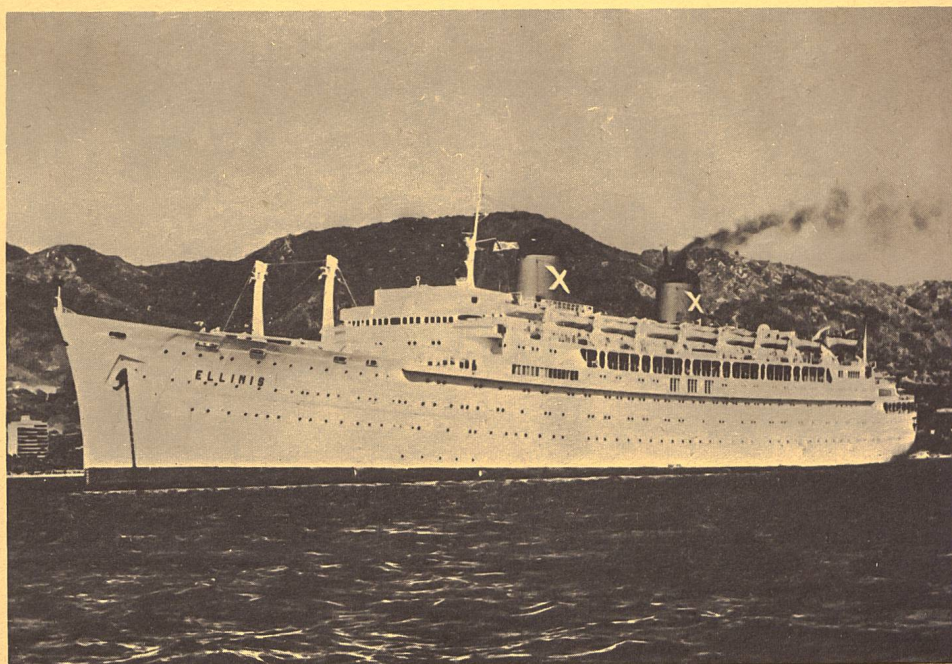
La 56e assemblée générale de notre Caisse s'est tenue le mardi soir 14 mars dernier à la salle du bâtiment scolaire sous la présidence de M. Oscar Dumas. Une cinquantaine de membres y ont assisté. Dans son salut d'entrée, le président releva avec satisfaction la présence des autorités paroissiales et communales et adressa un merci particulier à l'autorité communale qui nous a prêté la salle pour tenir nos assises. Il adressa également un salut particulier au groupe des dames, qui donne à notre assemblée une note plus gaie.

Après la désignation des scrutateurs, le secrétaire, M. Louis Margueron, est invité à

VOYAGES RAIFFEISEN

Grande croisière accompagnée (2 départs)

Pour marquer d'une pierre blanche le 75e anniversaire
de l'UNION SUISSE DES CAISSES RAIFFEISEN



GENES - SICILE - EGYPT (Alexandrie, Le Caire) - ISRAEL
(Jérusalem, Bethléhem, Tibériade, Nazareth) - EPHESE - ISTANBUL -
ATHENES - NAPLES - GENES.

15 jours au départ de Zürich et Lausanne par autocars spéciaux
jusqu'à Gênes les 9 et 23 septembre 1978.

Prix: dès Fr. 1270.— au départ de Suisse.

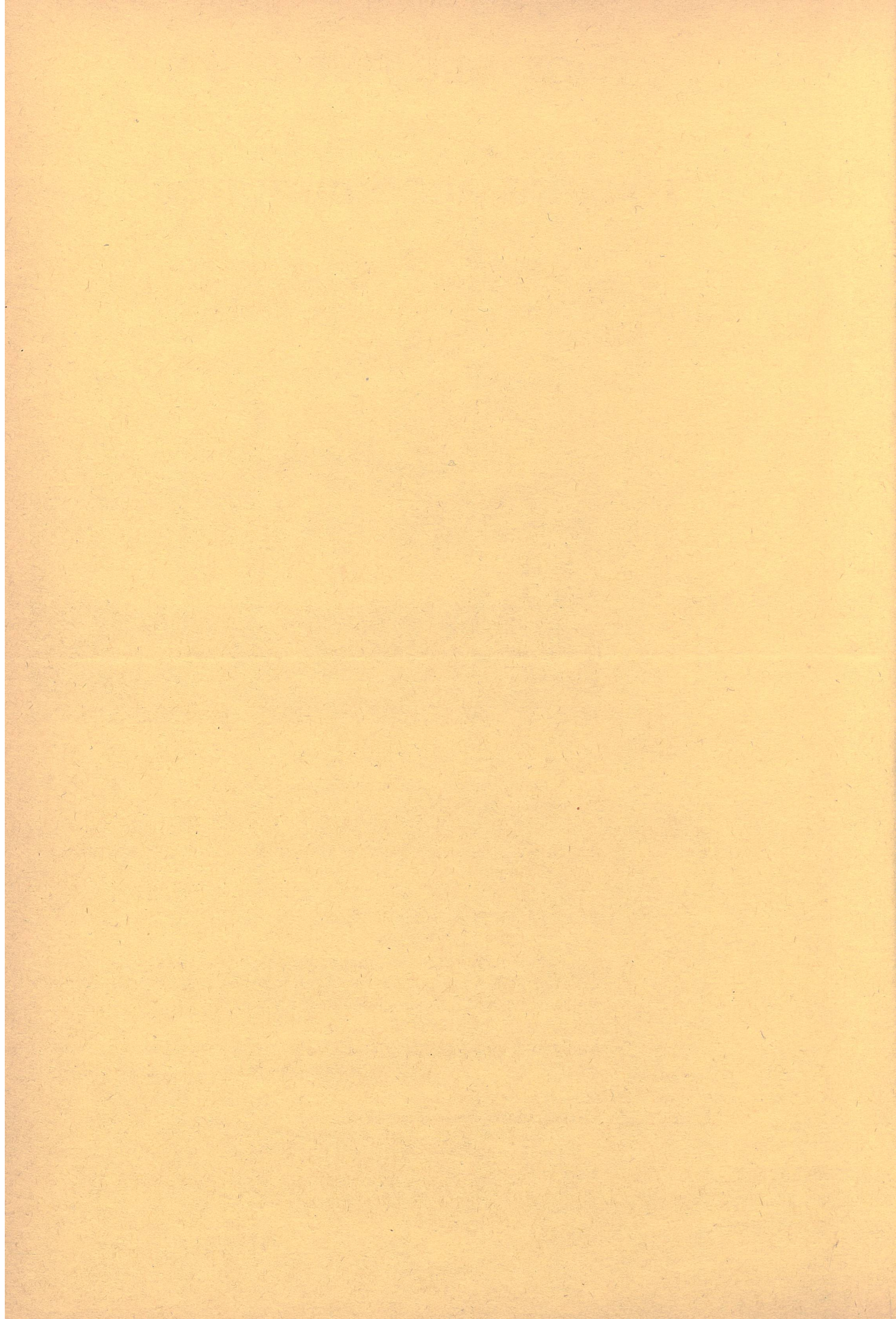
Demandez sans retard le prospectus détaillé de cette magnifique
croisière que nous pouvons vous offrir à des prix sans concurrence
en retournant le coupon ci-dessous à:

VOYAGES RAIFFEISEN: Charmilles 9 - 1008 Prilly - Tél. 021/34 86 07
ou: 1009 Peney-le-Jorat Tél. 021/93 41 94

BULLETIN D'INSCRIPTION (A DÉCOUPER)

75e ANNIVERSAIRE
DE L'UNION SUISSE DES
CAISSES RAIFFEISEN

Nom: Prénom:
Adresse: Domicile:
Date: Signature:

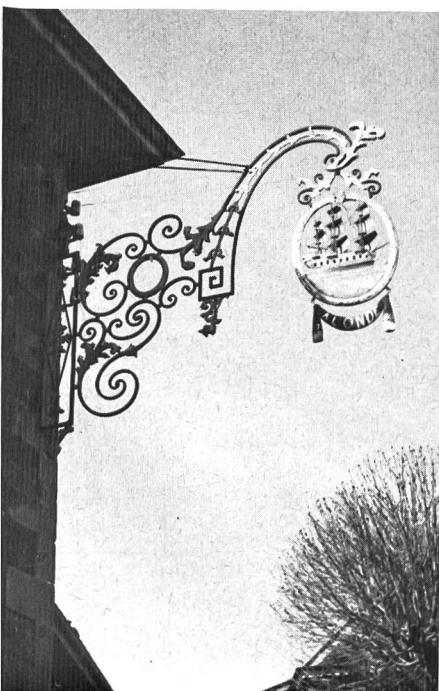


lire le procès-verbal de la dernière assemblée, qui fut accepté avec remerciements à son rédacteur.

Dans son rapport le président analyse la situation économique toujours empreinte des retombées de la récession. Il relève que, fort heureusement et grâce à leurs structures, les Caisses Raiffeisen n'en ressentent pas les effets avec la même intensité que bien des instituts bancaires. Il invite également les épargnants à la prudence dans le choix de leurs placements et adresse à l'Union suisse ses vœux pour son 75e anniversaire. En terminant, il remercie tous les sociétaires, déposants et débiteurs pour leur confiance et leur fidélité.

Dans son exposé, M. Adolphe Dumas, gérant, relève que 1977 fut une bonne année pour notre Caisse Raiffeisen : mouvement général de 6 260 079,60 fr., un bilan de 3 823 897,25 fr. en augmentation de 9 %. Quant au compte d'exploitation, il laisse un excédent net de 12 553,15 fr. Il termine son exposé par quelques considérations pertinentes sur la sécurité proverbiale dont bénéficient les déposants Raiffeisen.

A son tour, M. Henri Mauron, président du conseil de surveillance, relève le rôle des contrôles à effectuer et les directives de l'Office de révision de l'Union qu'il sied de suivre pour ne pas s'écarter du droit chemin. En terminant, il se plaît à affirmer que la situation interne et externe de notre coopérative Raiffeisen est parfaitement saine et que la confiance accrue dont elle jouit est tout à fait justifiée. Il termine en remerciant la gérance, le président, ses collègues des comités et tous les sociétaires. Il adresse également sa gratitude à l'Office de révision de l'Union pour l'aide précieuse apportée et invite l'assemblée à voter l'adoption des comptes tels qu'ils sont présentés. L'assemblée le suivit à l'unanimité.



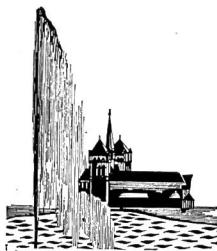
Une enseigne que l'on n'a pas sortie d'un Musée. Celle de l'Auberge de l'Onde, à Saint-Saphorin, a toujours été là.

(Photo P. Favre)

Avant de procéder aux élections statutaires, M. Oscar Dumas, président, annonce que lui-même et son collègue, M. Henri Ménétrety, vice-président, déclinent une réélection et rentrent dans le rang.

Le comité de direction nouvellement élu se compose de: MM. Louis Margueron, président, Paul Ayer, Louis Dumas feu Louis, anciens, Marcel Gremaud et Marcel Dumas fils de Meinrad, nouveaux. Conseil de surveillance: MM. Henri Mauron, président, Francis Ménétrety, anciens et René Clerc, fils de Léon, secrétaire-caissier de la société de laiterie, nouveau. Ensuite, il appartient à M. Louis Margueron, brillamment élu nouveau président, d'adresser les remerciements de l'assemblée à MM. Oscar Dumas et Henri Ménétrety qui quittent l'administration de la Caisse après avoir œuvré durant 35 et 44 ans à son heureux développement. Il se plut à relever leur dévouement pendant que ses collègues leur remettaient une magnifique channe vaudoise dédicacée, juste hommage de reconnaissance pour les éminents services rendus.

L'assemblée fut suivie de la traditionnelle collation servie au Buffet de la Gare de Sviriez. C'est dans la gaieté et la bonne humeur que se terminèrent nos assises raiffeisenistes. Ad.



Genève

Meyrin

Sous la présidence ferme et souriante de M. Virginio Malnati, la Caisse Raiffeisen de Meyrin a tenu le vendredi 17 mars 1978, dans l'ancienne salle communale à la Place du Village, sa 46e assemblée générale avec la participation d'environ 90 sociétaires.

Dans son allocution présidentielle, M. Malnati, après avoir fait allusion aux fâcheux événements qui en 1977 ont porté atteinte à l'image de marque du secteur bancaire suisse, a souligné l'importance et l'efficacité des moyens de contrôle mis en œuvre par l'organisation Raiffeisen. Il a également relevé les limitations statutaires que s'imposent les Caisses Raiffeisen et qui permettent de gérer les fonds des épargnants avec le maximum de soins et le minimum de risques.

A l'occasion de son exposé, suivi avec beaucoup d'attention, M. Malnati a rappelé avec émotion le souvenir de MM. Louis Magnin et Rodolphe Grunder, décédés tous deux il y a quelques semaines à peine et qui ont été pendant très longtemps de fidèles sociétaires de la Caisse Raiffeisen de Meyrin. L'assemblée a observé une minute de silence en l'honneur de ces deux Meyrinois issus d'authentiques familles paysannes, dont toute la population du vieux Meyrin gardera un souvenir vivace.

L'exposé du gérant, M. Paul Morand, a donné à tous les sociétaires présents l'occasion de constater une fois de plus la

Communiqué de la rédaction

Comptes rendus d'assemblées générales

L'espace limité laissé à la disposition de la rédaction dans le numéro de mai, consacré en grande partie au 75e anniversaire de l'Union suisse, n'a pas permis d'y insérer de comptes rendus d'assemblées générales.

La réserve ainsi accumulée au cours des deux derniers mois étant volumineuse, nous devons, cette fois-ci, nous limiter à 30 articles, pris strictement dans leur ordre d'arrivée. Nous comptons pouvoir liquider le stock dans le numéro de juillet/août.

Nous espérons que les Caisses Raiffeisen et les correspondants touchés par cette mesure prise à contrecœur feront preuve de la compréhension utile en songeant qu'un 75e anniversaire ne se fête qu'une fois.

Compte rendu du 75e Congrès Raiffeisen des 2 au 4 juin 1978

Il paraîtra, comme de coutume, dans le « Messenger » de juillet/août, qui sortira de presse plus tard que les numéros ordinaires.

— pp —

vitalité de leur Caisse de crédit mutuel, dont le bilan a augmenté d'environ un million de francs en 1977 pour atteindre fr. 11 456 245,40, alors que dans le même laps de temps l'effectif des sociétaires passait de 203 à 230. L'importance et la constance de la progression enregistrée chaque année par la Caisse Raiffeisen de Meyrin montrent à quel point celle-ci joue un rôle utile auprès de la population locale, malgré son désir de poursuivre une activité modeste et populaire face à l'implantation toujours plus dense dans la commune d'agences de grandes banques.

Au nom du conseil de surveillance, qu'il préside avec beaucoup de dévouement et de compétence, M. Lucien Perrelet a présenté un rapport détaillé faisant ressortir non seulement l'exactitude des comptes et la correction des opérations effectuées, mais encore l'excellente collaboration qui caractérise les différents organes de la Caisse.

La séance s'est terminée par une petite collation qui a permis à chacune et à chacun de retrouver de vieilles connaissances ou d'en faire de nouvelles, tout en ayant le sentiment de participer personnellement à la vie d'une institution créée il y a 46 ans pour répondre à un besoin humain et qui continue de le satisfaire en restant proche de l'homme et en faisant passer la notion de service avant la notion de bénéfice. P. M.

Jura

Les Bois

Les organes dirigeants avaient convoqué les membres en assemblée générale ordinaire vendredi 10 mars à l'hôtel de La Couronne.

A 20 heures le président, M. Antoine Jeanbourquin, ouvrit les débats en adressant saluts et bienvenue à tous les membres présents, spécialement aux 8 nouveaux, ainsi qu'au président d'honneur M. Albert Boillat et à l'ancien curé du village, M. l'abbé Victor Theurillat. Puis, il invita l'assemblée à se lever en mémoire des membres disparus et spécialement de M. Louis Willem, qui fut secrétaire depuis le 10 avril 1938.

Dans le rapport du comité de direction, M. Antoine Jeanbourquin brossa un tour d'horizon de la situation bancaire. 1977 fut une année difficile, émaillée d'événements occasionnant des pertes pour bien des établissements. Les fraudes ou abus de pouvoirs eurent pour incidences directes la mise en place de contrôles approfondis. A la Raiffeisen, le système de contrôle est efficace et fonctionne bien. Son succès réside dans une Union forte et saine qui place la sécurité au premier rang de ses prestations de service. Annonçant les taux avantageux qui seront pratiqués dès le 1. 7. 1978, il remercia les membres pour la fidélité et la confiance témoignées à l'institution. Il releva ensuite que le comité de direction s'est réuni 7 fois durant l'année écoulée. Le président remercia le gérant M. Henri Boillat ainsi que son épouse pour leur totale collaboration.

M. Henri Boillat, gérant, commenta les comptes dont un extrait figurait sur la convocation. Il expliqua fort à propos tous les résultats obtenus et se déclara très satisfait, comme l'année dernière, puisque 1977 fut une année record pour la Caisse, la somme du bilan étant passée de 7,9 à 8,3 millions. Notre institution en tant que dispensatrice d'un crédit rationnel et avantageux n'a pas ramassé que des miettes l'année dernière puisqu'elle a financé des prêts et des crédits aux corporations de droit public pour la somme de 281 000.— francs alors que les prêts hypothécaires ont progressé de 900 000.— francs environ.

Le roulement de plus de 24 millions contre à peine 21 millions l'année précédente peut être considéré comme excellent et prouve combien la banque locale est appréciée. L'évolution du compte d'exploitation est sous le signe de la forte progression de la somme du bilan. Le bénéfice réalisé est d'environ 14 000.— francs supérieur à celui de 1976, soit de fr. 40 240,60. M. Boillat termina son rapport en remerciant tous les membres de leur gentillesse toute locale et campagnarde.

Le conseil de surveillance, par son président M. François Claude, rendit son rapport. A son tour, il stigmatisa les événements retentissants et les remous qui ont secoué le monde de la finance. Certaines

banques furent sur la sellette et firent la une des journaux. Face aux sollicitations et promoteurs douteux, la Raiffeisen oppose la prudence. Quand aux contrôles effectués par son conseil, il se plut à souligner la saine gestion de la Caisse et loua conseil de direction et gérant pour le sérieux et le dévouement mis dans l'accomplissement de leurs tâches.

Deux démissions sont à enregistrer pour raison d'âge au comité de direction. Il s'agit du président, M. Antoine Jeanbourquin, qui fit partie du comité durant 37 ans et de M. Joseph Godat qui totalise, lui, 41 ans de service. Tous deux furent chaleureusement félicités et remerciés et reçurent une magnifique channe.

De longs applaudissements confirmèrent les diverses nominations et élections, ce qui prouve bien la confiance et le mérite dont ces personnes sont l'objet. Aucune proposition individuelle n'étant formulée, on passa aux conclusions par un excellent souper préparé par Mme Froidevaux et son équipe.

J.-M. B.

Bonfol

L'assemblée générale a eu lieu samedi 11 mars à la salle communale, sous la présidence de M. Jacques Bregnard, qui salua une septantaine de coopérateurs qui ont répondu à notre convocation avec une forte participation de dames.

Notre président, très dynamique, brossa un tour d'horizon de la situation bancaire. 1977 fut une année difficile, émaillée d'événements occasionnant des pertes pour quelques établissements. Les fraudes ou abus de pouvoirs (entendez dépassement de compétences) eurent pour incidences directes la mise en place de contrôles approfondis. A la Caisse Raiffeisen, ces risques sont moindres, voire inexistantes, les prêts n'étant accordés qu'en échange de sérieuses garanties. De plus le système de contrôle est efficace et fonctionne bien. Le succès de la Raiffeisen réside dans une Union centrale forte et saine, qui place la sécurité au premier rang de ses prestations de service. Après énumération des taux avantageux qui seront pratiqués pour 1978, le président Jacques Bregnard remercia les membres pour la fidélité et la confiance témoignées à l'institution, ainsi que la gérante et les membres des deux conseils pour leur travail. Puis, il donna la parole à la gérante.

Commentant l'exercice écoulé, Mme Jeanine Bregnard, annonce avec plaisir que l'année 1977 a été une année record pour notre Caisse locale. La somme du bilan a passé de 5 194 000 de francs à 5 725 000 de francs, accusant une progression de plus de 10 %. Le chapitre épargne, dont le capital avoisine le montant de 5 millions, permet d'affirmer que notre banque est l'établissement d'épargne de prédilection de la population de la commune. Le roulement passe de 8 044 000 à 9 812 000 francs. Le bénéfice est de fr. 17 926,55. Il s'ajoute à la réserve qui passe ainsi à fr. 153 757,55. Affirmant pour conclure que la banque locale veut être au service de tous, elle dit sa gratitude aux deux comités et aux membres et clients.

Le conseil de surveillance, par la voix de son président, M. Francis Hêche, rendit son

rapport. A son tour, il stigmatisa les événements retentissants et les remous qui ont secoué le monde de la finance. Certaines banques furent sur la sellette et firent la une des journaux. Face aux sollicitations et promoteurs douteux, « Raiffeisen » oppose la prudence. Quant aux contrôles effectués par son conseil, il se plut à souligner la saine gestion de la Caisse et loua le comité de direction et la gérante pour le sérieux, la sagesse et le dévouement mis dans l'accomplissement de leurs tâches. Soumis au vote de l'assemblée, les comptes furent acceptés et des applaudissements vinrent souligner ce rapport fouillé.

C'est M. Maurice Rast, laitier de Bonfol, sur proposition des comités, qui a été nommé à l'unanimité au comité de direction en remplacement de Mlle Madeleine Cerf. On passe ensuite au paiement de l'intérêt des parts sociales, puis le président invite tous les membres et leurs épouses à se retrouver au Restaurant des Trois-Rois où la famille Baillif nous a servi un excellent repas.

J. B.

Bourgnon

Assemblée générale ordinaire du samedi 18 mars 1978

Présidence : M. Charles Grillon, qui souhaite la bienvenue aux 55 personnes présentes et spécialement aux épouses, pour la première fois invitées.

3 membres sont excusés.

Par une prière l'assemblée honore la mémoire de M. Paul Domen, membre fondateur, décédé durant l'année.

Le président donne connaissance du rapport de direction qui met en exergue la relative indépendance de notre banque villageoise face à l'instabilité monétaire et aux retombées économiques de la récession. Deux nouveaux membres sont venus renforcer les rangs. Ainsi, le cap des 50 sociétaires a été atteint par l'entrée de M. Jean-François Schaffner à qui un petit cadeau a été offert.

Avec satisfaction, le gérant, M. Emile Schaffner, présente les comptes et son rapport. Les principaux chiffres sont : Roulement 3,2 mios, bilan 1,2 mio avec l'épargne qui dépasse pour la première fois le million, bénéfice net 6000.— francs, réserve 54 000.— francs. Nombre d'opérations : 632.

M. Robert Girardin, président du conseil de surveillance, propose d'adopter ces comptes et d'en donner décharge aux organes responsables. Ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Les membres du comité de direction et du conseil de surveillance soumis à réélection sont reconduits en bloc dans leur fonction. Pour remplacer M. Louis Frund, démissionnaire du conseil de surveillance, M. Pascal Koller est proposé et nommé à l'unanimité.

Divers : M. Ernest Theurillat, maire, adresse ses félicitations et ses encouragements pour les résultats obtenus.

Un intérêt de 6 % aux parts sociales est versé aux 40 membres présents.

Les heures de caisse les plus propices sont de 12 h. 45 à 13 h. 15 et de 19 h. 30 à 20 heures.

L'assemblée se poursuit par une collation et par la présentation de deux films,



de M. Rémy Eschmann, sur les chevaux en Suisse et en Allemagne, pour le plus grand plaisir de l'assemblée. M. Eschmann anima également la soirée par ses « bons mots », si bien que le président put clore dans une ambiance toute « fleurie » en souhaitant à chacun d'emporter un bon souvenir de cette rencontre annuelle.

C. M.

Bure

Réunis en assemblée générale ordinaire à l'hôtel de la Couronne, 110 sociétaires avaient répondu à l'invitation des organes dirigeants. Le procès-verbal, précis et détaillé de la dernière assemblée, présenté par la gérante, fut approuvé à l'unanimité.

Dans son rapport M. Germain Piquerez, président du comité de direction, fit un vaste tour d'horizon sur la situation économique actuelle et sur le marché des capitaux. De son exposé il ressort que les sociétaires et clients de la Caisse Raiffeisen s'ils ne peuvent entrevoir des bénéfices extraordinaires sont par contre à l'abri de toutes surprises désagréables quant à l'avenir de leurs avoirs confiés à notre petite banque locale.

Il appartenait à la caissière, Mme Gabrielle Crelrier, de nous introduire dans le royaume des chiffres, son domaine favori. Par un rapport complet et des commentaires succincts sur le résultat de l'exercice écoulé elle renseigna l'assemblée sur la marche interne du ménage de la Caisse et communiqua aussi les différents taux des dépôts et prêts appliqués depuis le 1er janvier 78, adaptés à la situation monétaire présente.

M. Henri Crelrier président du conseil de surveillance, présenta le rapport de cet organe et se plut à relever l'excellent travail fourni tant par le comité de direction que par la gérante. Il proposa à l'assemblée l'acceptation des comptes tels qu'établis. Nous en extrayons les quelques chiffres suivants : Mouvement de fonds : fr. 18 725 923.65. Bilan : fr. 8 044 560.25. Bénéfice net : fr. 13 025.70. Réserve : fr. 265 253.65.

Au chapitre des élections statutaires trois titulaires étant atteints par la limite d'âge, l'assemblée a nommé pour leur succéder MM. Aly Crelrier et Imier Crelrier au comité de direction, et M. René Riat au conseil de surveillance.

Les autres membres des comités et la gérante furent réélus en bloc pour une nouvelle période de 4 ans. Les trois membres partant reçurent un cadeau-souvenir en reconnaissance des services rendus. Ce sont : MM. Emile Crelrier pour 46 ans de présidence du conseil de surveillance, Jules Crelrier et Paul Etique, 30 ans au comité de direction. Au nom et de la part de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen à St-Gall, le président remit à la gérante un magnifique plateau dédié en témoignage de gratitude pour 41 ans de bons et loyaux services comme caissière locale. A tous ces vétérans du Raiffeisenisme nos félicitations et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Théorie et pratique...

Il est plus facile de savoir comment on fait une chose que de la faire.

Proverbe chinois

Le paiement de l'intérêt de la part sociale et une excellente collation servie par la famille Desboeufs mirent un point final à cette belle soirée.

Charmoille

C'est dans la salle du restaurant du Bœuf que c'est déroulée, samedi 18 mars, notre 31e assemblée générale. Rarement autant de monde puisqu'on dénombrait 51 sociétaires, ce qui montre bien leur attachement à leur petite banque locale.

Il est 20 h. 40 lorsque le président, M. Victor Nagel, ouvre la séance par les salutations d'usage et les souhaits de bienvenue à trois nouveaux sociétaires qui sont venus grossir les rangs.

Après la désignation de deux scrutateurs, le président donne la parole au secrétaire, M. Aimé Lachat, pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel en est bien le reflet exact.

Le gérant quant à lui analyse les différents postes des comptes. Le bilan accuse une augmentation de 259 017 francs et passe à 3 188 450 francs. Le bénéfice de fr. 8 654.60 est versé intégralement à la réserve, portée ainsi à fr. 88 187.65. Pour conclure son rapport le gérant relève le bon esprit Barchois qui anime tous les membres, ce qui a largement contribué à l'heureux développement de notre caisse.

Le rapport du conseil de surveillance, présenté par M. Alfred Fleury, relève les contrôles effectués par cet organe et par l'Union, de même que la situation saine et solide de notre institution.

Passés au vote, les différents rapports ainsi que les comptes sont acceptés par des applaudissements et décharge est donnée à leurs auteurs.

La partie administrative se termine par la distribution de l'intérêt de la part sociale.

Pour clore cette si belle assemblée, le président invite les sociétaires à prendre une petite collation offerte par la Caisse et très bien servie par Mlle Th. Poupon et son personnel.

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur agrémentée qu'elle a été par quelques bonnes blagues racontées par différents sociétaires.

Courroux-Courcelon

C'est en face d'une représentation considérable que le président Pierre Chariatte a ouvert la 49e assemblée de la Caisse Raiffeisen locale.

Au terme de la lecture du procès-verbal, rédigé par M. Romain Menossi, secrétaire, le président rappela les incidences de la récession économique.

Dans un exposé très documentaire, le caissier, M. Willy Girard, mit en relief les comptes de l'exercice 1977 avec un roulement de 9 517 132 francs. Le caissier releva d'autre part l'augmentation de l'épargne, de 290 000 francs, comparativement à l'exercice précédent. M. Girard souligna dans son exposé les avantages incontestables du mouvement : sécurité et garantie optimales.

Au nom du conseil de surveillance, M. Luc Fleury adressa des félicitations à ses collaborateurs de même qu'à Mme Girard qui seconde admirablement son mari dans

ses fonctions. Dans le contexte de notre système monétaire, il exposa les mesures prises pour la protection de notre franc. C'est sans opposition que les comptes furent acceptés.

En conclusion des exposés, il appartenait à M. Charles Fleury, député-maire, de souligner quelques faits saillants qui conditionnent aujourd'hui le secteur financier. Le scandale de certaines grandes banques a retenu aussi l'attention des sociétaires. M. Fleury remercia d'autre part le comité pour son excellent travail.

Comme de coutume, une appréciable collation fut servie cette fois-ci par la famille Schluchter du Café fédéral.

Crémines

Une septantaine de Raiffeisenistes assistaient à la 21e assemblée générale au restaurant du Bechlet. M. Marcel Spart, maire de Corcelles et président du comité de direction, salua la nombreuse assistance. M. Charles Ramseyer, secrétaire, lut le procès-verbal qui fut accepté. Dans son rapport du comité de direction, M. M. Spart parla de la bonne marche de la Caisse, de l'année 1977 qui restera pour certaine banque un mauvais souvenir, de la question de la sécurité des dépôts et d'un contrôle renforcé. Un dernier hommage fut rendu à notre dévoué et compétent secrétaire, M. Aimé Gobat et notre sociétaire M. Ernest Liechti.

Il appartenait au gérant, M. Arthur Klötzli, dans un exposé détaillé, de commenter les comptes 1977. Le bilan s'élève à fr. 5 297 093.95, fr. 4 385 310.05 sont déposés sur 606 carnets d'épargne. Le portefeuille hypothécaire se monte à fr. 3 582 986.35, les prêts aux communes à fr. 664 099.45. Un record a surtout été enregistré dans le roulement d'affaires de 11 864 801.13, environ un million par mois.

Le bénéfice s'élève à 18 295.35, il est intégralement versé au fonds de réserve se montant à fr. 186 138.85. Le gérant a rappelé les principes fondamentaux en matière de crédit. Il a également parlé des conditions actuelles d'intérêt très favorables avec une marge de gain modeste de 1 % entre l'épargne et les prêts hypothécaires. Il a terminé son rapport par ces paroles : « Plutôt que de nous diviser inutilement, efforçons-nous de mettre encore plus en pratique notre si belle devise nationale : Un pour tous, tous pour un. Marchons davantage sur la route de l'amitié, de la fraternité, de la concertation bénéfique et de la réussite ». M. Paul Gossin présenta le rapport du conseil de surveillance. Par un vote unanime l'assemblée accepta les comptes 1977 et donna décharge aux organes responsables.

M. Jean-Pierre Gobat a été élu membre du comité de direction en remplacement du regretté disparu, M. Aimé Gobat. Après le paiement de l'intérêt des parts sociales, le président, M. Spart, se fit un plaisir d'inviter les sociétaires présents à un excellent repas, très bien servi par la famille Scheiben et offert par la Caisse.

Develier

Les organes dirigeants de la Caisse Raiffeisen avaient convoqué les membres en

assemblée générale ordinaire le samedi, 18 mars 1978 à l'hôtel du Cerf.

A 20 h. 30, le président, M. Roland Chappuis, ouvrit les débats en adressant saluts et bienvenue à tous les membres présents et spécialement aux deux nouveaux, ainsi qu'à M. Henri Saucy, un des membres fondateurs de la Caisse. Après les salutations, le président pria l'assemblée de se lever en mémoire des membres disparus.

Dans son rapport du comité de direction, il brossa un tour d'horizon de la situation bancaire. 1977 fut une année difficile, émaillée d'événements occasionnant des pertes pour certains établissements. Les fraudes ou abus de pouvoirs eurent pour conséquences logiques la mise en place de contrôles approfondis. A la Raiffeisen, ces risques sont moindres, voire inexistantes, les prêts n'étant accordés qu'en échange de garanties. De plus, le système de contrôle est efficace et fonctionne bien. Terminant, le président remercia le gérant M. Bernard Chappuis et son épouse pour leur totale collaboration.

Ensuite, le gérant commenta les comptes dont un extrait figurait sur la convocation. Il se déclara très satisfait puisque 1977 fut une année record pour la Caisse, la somme du bilan étant passée de 3,5 à 3,9 millions. En tant que dispensatrice d'un crédit rationnel et avantageux elle n'a pas ramassé que des miettes l'année dernière puisqu'elle a financé des prêts et crédits aux collectivités de droit public, ainsi que des prêts hypothécaires pour la somme de 700 000 francs environ. Le roulement de plus de 10 millions peut être considéré comme excellent et prouve combien la banque locale est appréciée. Le bénéfice réalisé est d'environ 16 000 francs.

En l'absence du président, M. Roger Gigon, hospitalisé, il appartient à M. Henri Bouvier, vice-président, de donner le rapport du conseil de surveillance. A son tour, il rappela les événements retentissants et les remous qui ont secoué le monde de la finance. Quant aux contrôles effectués par son conseil, il se plut à relever la saine gestion de la Caisse et loua le comité de direction et le gérant pour le sérieux et le dévouement mis dans l'accomplissement de leurs tâches. Puis il fit approuver les comptes de l'exercice, ce qui fut fait à l'unanimité.

Aucune démission n'étant à enregistrer, les comités de direction et de surveillance furent réélus pour une nouvelle période de 4 ans.

M. Robert Fleury, maire, apporta les salutations et les souhaits de la commune mixte.

L'assemblée prit fin par un excellent souper servi par la famille Chappuis, autour de tables où régnait la bonne humeur.

Dès le 1er avril 1978, les heures d'ouverture de la Caisse seront les suivantes : lundi, mardi, et jeudi de 17 h. 00 à 18 h. 30, vendredi de 09 h. 00 à 10 h. 30.

Epauvillers

Samedi 8 avril, se déroulait, à la salle communale, la 53e assemblée des sociétaires de la Caisse Raiffeisen.

M. Robert Piquerez, président du comité de direction, ouvre la séance en saluant

les membres présents et donne lecture de l'ordre du jour. Après avoir désigné 2 scrutatrices, l'assemblée accepte sans modification le procès-verbal de la dernière assemblée, fort bien rédigé par M. Francis Borne, secrétaire.

Dans son rapport présidentiel, M. R. Piquerez remercie chacun pour la confiance témoignée aux organes dirigeants. Il rappelle que le système Raiffeisen offre toute sécurité, tant pour les prêts que pour les dépôts. Il adresse de chaleureux remerciements au gérant, M. Denis Vuille, pour son travail et son dévouement. M. Piquerez termine son exposé en rappelant les taux offerts par la Caisse locale.

A son tour, M. D. Vuille, gérant, relève que l'année a été bonne. En commentant les comptes, il fait remarquer, entre autre, que le roulement a passé de fr. 2 345 725 en 1976 à fr. 3 765 873 cette année. Après ses explications, comme aucune question n'est soulevée, M. Vuille conclut en remerciant chacun et plus spécialement les 11 nouveaux adeptes venus renforcer les rangs.

M. André Maitre, président du conseil de surveillance, dit le souci de son comité, de renforcer la sécurité et de contrôler l'activité générale. Les comptes tels qu'établis dénotent une situation saine. C'est pourquoi il demande à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge aux organes responsables; ce qui est fait à l'unanimité.

Elections : MM. A. Maitre, Jean-Paul Jeannerat et Fernand Cuemin sont reconduits dans leurs fonctions pour une nouvelle période. Nos félicitations.

Après le paiement de la part sociale, M. Robert Piquerez remercie l'assemblée et donne rendez-vous au Restaurant de la Poste pour fraterniser ensemble, devant le verre de l'amitié.

- mq -

Mervelier

C'est en présence de 40 membres sur plus de 80 que compte notre Caisse que M. François Fleury, président du comité de direction ouvrit la séance.

Rapport du président :

Il est toujours très aisé à M. Fleury de nous présenter un aperçu des événements qui ont marqué l'année écoulée. Après avoir donné la liste des membres ou parents décédés en 1977 — et reconnu les mérites de ces chers disparus — une minute de silence est observée.

Puis notre président se plaît à remercier tous ceux qui pour une raison ou une autre ont eu recours au bon service de l'institution. Les efforts déployés par les comités sont toujours couronnés de succès, dans la mesure des possibilités. L'exercice écoulé peut être qualifié de bon, les chiffres qui seront présentés en sont le reflet.

Dans un tour d'horizon, la situation économique et politique de notre pays, fait l'objet d'un exposé fouillé. Les avantages de notre petite banque locale sont toujours très appréciés de notre population. Le marché du travail, qui ne semble pas trop mauvais pour le moment, est aussi un facteur de première force pour elle.

Dans la vie locale, où presque partout notre Caisse est représentée, se dessine une évolution dans la construction : halle de gym-

nastique, bloc de 6 logements et quelque 5 à 6 constructions nouvelles pour 1978, cela grâce à la décision de l'assemblée communale qui vient de mettre une zone de bâtisse à disposition des intéressés. Cette mesure est une aubaine pour le village qui verra nos jeunes ménages s'y établir.

Pour clore son exposé présidentiel, M. Fleury adresse des remerciements aux membres des comités et au gérant pour le travail accompli en 1977.

Rapport du gérant :

Les comptes présentés par M. Joseph Marquis confirment ce que le président vient d'exposer c'est-à-dire que l'année a été favorable. La compréhension du gérant, sa grande disponibilité vis-à-vis des membres et de la population ont contribué à l'essor de l'institution, dont le bilan atteint la somme de fr. 3 008 037.45, avec un roulement de fr. 10 145 137.15. Le bénéfice de l'exercice est porté au fonds de réserve qui se monte à fr. 111 802.30 à la fin 1977. Le gérant remercie toute la population de la confiance témoignée tout au long de l'année.

Dans son rapport M. Léon Marquis, président du conseil de surveillance, se déclare satisfait de la marche de la société. Plusieurs révisions ont été exécutées, soit par l'office local de contrôle, soit par l'organe de surveillance de l'Union à St-Gall. Tout a été trouvé en ordre parfait. Des remerciements sont adressés au caissier, M. Joseph Marquis, pour tout le temps mis à disposition de la communauté et pour les services rendus. Soumises au vote les propositions habituelles sont acceptées.

Elections : Comité de direction, sont élus : MM. François Fleury, président ; Bernard Marquis, secrétaire ; Roger Cattin ; et par suite de démission 2 nouveaux membres : MM. Louis Chételat et Pierre Schaller.

Conseil de surveillance : MM. Léon Marquis, président ; Clément Kottelat, secrétaire ; Adrien Berdat. Deux membres sont démissionnaires : MM. Humbert Marquis, membre depuis la fondation en 1926 et vice-président pendant 30 ans, et Paul Sautebin, membre également du comité de direction depuis 25 ans. Le président trouva les mots nécessaires pour les remercier de toute l'activité déployée pendant ces longues années. Des souhaits de bonne retraite et un petit présent devaient récompenser ces deux coopérateurs méritants. La distribution de l'intérêt des parts sociales devait clore cette assemblée qui se retrouva pour le verre de l'amitié au restaurant de la Couronne.

JMF

Porrentruy

Assemblée générale du 1er avril 1978

Le président, M. Georges Cramatte, ouvrit l'assemblée en rendant hommage aux disparus. Le secrétaire, M. Alphonse Riba, lut ensuite le procès-verbal qui fut accepté avec remerciements à son auteur.

Après le rapport présidentiel dans lequel M. Cramatte adressa les meilleurs vœux de la Caisse de Porrentruy à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen qui fête cette année son 75e anniversaire, le gérant M. Claude Juillerat, commenta les comptes annuels, dont ressortent principalement les chiffres suivants :

Roulement : 19 216 395 francs en augmentation de 17,71 %.

Bilan : fr. 10 179 768.05 en augmentation de 7,66 %.

Bénéfice : fr. 33 874.55 versé au fonds de réserve qui atteint fr. 328 611.30.

Il donna ensuite connaissance des taux actuellement en vigueur.

Cette année, la caisse est au regret de se séparer de deux membres du comité : MM. Alphonse Riba, membre-fondateur et secrétaire, et Paul Terrier-Wicky. Après la remise de souvenirs et de gerbes, il fut procédé par acclamation à la nomination de MM. Jean-Claude Adate, employé postal et Guy Vallat, employé au Registre foncier. Les comités se présenteront ainsi pour les 4 prochaines années : Comité de direction : MM. Georges Cramatte, président; Fernand Bacon, vice-président; Jean-Claude Adate, secrétaire; Jean Schenk; Guy Vallat. Conseil de surveillance : MM. Armand Guenat, président; Marcel Siegrist, vice-président; Michel Maître, secrétaire.

Après une causerie de M. André Denis, professeur, le tenancier de l'Inter, M. Viret, servit une collation aux quelque quatre-vingts participants qui prolongèrent ainsi agréablement cette soirée sympathique.

Prêles

Notre Caisse Raiffeisen a tenu ses assises annuelles vendredi 31 mars à la grande salle de l'Hôtel de l'Ours. C'est devant une nombreuse assistance, composée d'une septantaine de membres, que M. Gilbert Giauque, président, déclara ouverte la 23e assemblée et adressa ses souhaits de bienvenue.

Au nom du comité de direction, M. Gilbert Giauque fit rapport de l'activité qui régna au sein de l'organe dirigeant durant l'année écoulée. Rappelant l'adage de l'institution Raiffeisen : « Prêter, mais prêter dans la sécurité », M. Giauque mit en évidence les mérites du gérant, M. Melvin Gauchat, qui a donné à la Caisse de Prêles un essor remarquable. Il souligna la valeur de l'emblème Raiffeisen, lequel représente des épis de blé, signe du labeur; une cellule de ruche d'abeilles, signe de la fécondité et une clef, signe de la sécurité.

Neuf nouveaux coopérateurs

Dans son rapport financier, M. Melvin Gauchat, gérant, anima les chiffres du bilan et de l'épargne et souligna l'heureuse progression de 200 000 francs par rapport au bouclement de 1976. L'actif se monte à fr. 3 328 686.25 et le bénéfice de fr. 9440.95 vient accroître le fonds de réserve qui se chiffre au 31 décembre 1977 à 128 457.50 francs. Durant l'exercice écoulé, 9 nouveaux coopérateurs, dont 5 femmes, sont venus renforcer les rangs, ce qui donne un effectif de 95 en fin d'exercice.

Pour permettre à la Caisse de donner suite aux demandes de crédits raisonnables de ses sociétaires, de nouveaux dépôts seront nécessaires et les membres devront s'y attacher.

Sous le signe de la confiance

M. Gauchat se devait de relever ensuite les récents événements qui ont secoué le secteur bancaire et d'ajouter que les offres parfois alléchantes concernant certains placements à intérêt élevé, n'étaient pas for-

cément un gage de succès pour le petit épargnant, qui risque d'un jour à l'autre de perdre ses économies. Pour conclure, le gérant souligna les facteurs importants : la sécurité bancaire, le renforcement des contrôles et la solidarité des membres des Caisses Raiffeisen. Ainsi l'épargnant, malgré les quelque 1200 Caisses couvrant le territoire confédéral et qui sont gérées sous le signe de la confiance et du respect des traditions, n'a jamais subi la moindre perte.

C'est ensuite à M. Arthur Geiser, président du conseil de surveillance, que fut dévolu l'honneur de remercier le comité de direction pour sa bonne gestion et de préciser que le roulement 1977 s'était élevé à 7,7 millions, soit 2,6 millions de plus que l'exercice précédent. Puis, il recommanda à l'assemblée d'accepter les comptes annuels, ainsi que le maintien du taux de l'intérêt des parts sociales de 6 %, ce qui fut approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Au chapitre des élections et compte tenu qu'aucune démission n'avait été enregistrée, les membres des deux comités furent réélus : Comité de direction : Gilbert Giauque, président; Marcel Giauque, vice-président; René Rossel, secrétaire; Jules Giauque, Arthur Tröhler. Conseil de surveillance : Arthur Geiser, président; Gérard Giauque, secrétaire; Robert Gaschen.

Pour conclure la partie officielle, M. Gilbert Giauque présenta à chacun le nouvel effet vestimentaire sur lequel figure l'emblème Raiffeisen et qui est mis en vente libre, ceci en guise de publicité.

A l'issue de l'assemblée et après avoir retiré l'intérêt de leur part sociale, les membres se virent servir le traditionnel banquet que la Caisse Raiffeisen de Prêles offre chaque année à ses fidèles membres.

St-Brais

Samedi 11 mars, notre Caisse Raiffeisen tenait ses assises annuelles dans la nouvelle halle de gymnastique. A 20 h. 30 M. Raymond Chenal, président du comité de direction, déclara ouverte la 48e assemblée générale. 91 sociétaires sur 139 avaient répondu à l'appel des comités.

Dans son rapport, le président analyse les résultats obtenus. Il se réjouit de la belle participation à l'assemblée de ce soir, ce qui est une garantie de la confiance et de l'intérêt portés à notre Caisse. Pour l'agriculture, l'année 1977 a été plutôt mauvaise : printemps tardif, été pluvieux et contingentement laitier.

A l'aide de l'extrait des comptes remis à chaque membre, M. Jos. Mahon, gérant, analyse et commente chaque poste. Nous en extrayons les chiffres suivants : Bilan : 4 252 238.75 francs, roulement : fr. 7 868 727.30. Epargne : fr. 3 624 631.45. Placements hypothécaires : fr. 2 666 646.45, bénéfice : fr. 20 315.25. Après quelques considérations d'ordre général, M. Mahon rappelle la mémoire de MM. Roger Maître et Paul Claude, décédés.

M. Maurice Jolidon, président, présente le rapport du conseil de surveillance. Il relève la nécessité et l'importance des contrôles effectués. Se basant sur les constatations faites et sur le rapport de l'office de révision de St-Gall, il peut affirmer que

la situation de notre Caisse est saine et que celle-ci mérite amplement la confiance mise en elle. Il adresse des remerciements au dévoué gérant et à son épouse, ainsi qu'à ses collègues des deux comités. En conclusion, il propose d'accepter les comptes et de donner décharge aux responsables. Les membres des deux comités sont ensuite reconduits dans leurs fonctions pour une nouvelle période.

M. Chenal Raymond se plaît à féliciter et à remercier deux membres dévoués. Au nom de la Caisse il remet un cadeau à M. Joseph Rollat qui depuis 25 ans siège au comité de direction et un plateau dédié à M. Joseph Mahon qui, depuis 25 ans également, assume la gérance.

Après le paiement de l'intérêt des parts sociales, la partie administrative est close et le président donne rendez-vous dans les restaurants attribués, où un excellent souper est servi à tous les membres.



Neuchâtel

Bevaix

Notre 37e assemblée générale s'est tenue sous la présidence de M. Pierre Comtesse. Après la nomination des scrutateurs, la lecture du procès-verbal par M. G. Jaquemont et son adoption, le président souhaite la bienvenue à une soixantaine de personnes. Il eut le plaisir de saluer la présence de quelques membres fondateurs.

Le conseil communal était représenté par M. Georges Kaltenrieder. Les membres ont pu entendre le rapport directorial. Si tout marche bien pour cette banque particulière où le client est aussi « actionnaire » et participe aux décisions, c'est en grande partie grâce à l'intérêt et à la confiance manifestés par tous les milieux locaux. Bien qu'ayant subi le contrecoup de la situation économique actuelle, la Caisse Raiffeisen, avant tout banque du village, fut moins atteinte que d'autres banques suisses.

Les problèmes actuels de certaines d'entre elles confirment le choix judicieux de la ligne de conduite des responsables de la Caisse qui préfèrent les affaires sûres et rentables, où la situation locale joue un rôle prépondérant grâce à une connaissance approfondie de la situation.

Des remerciements du comité de direction sont adressés au gérant de la Caisse, M. Eric Tinembart, ainsi qu'à sa femme, qui sont très à l'aise face aux lourdes tâches qui leur sont assignées. M. Eric Tinembart, gérant, releva que 1977 fut une bonne année pour notre institution, avec un roulement de 5 031 637.40 fr. et un bénéfice de 8506.45 fr. après déduction des intérêts des parts sociales. L'épargne augmente de 401 951.10 fr. Les obligations sont de 283 000 fr. La Caisse dispose actuellement de 700 000 fr. d'avoirs à l'Union suisse. Il est donc possible d'envisager l'avenir en

toute sérénité, car cette réserve doit permettre de donner suite en tout temps aux demandes raisonnables de crédit des sociétaires.

Conseil de surveillance. Les banques font beaucoup parler d'elles et pas toujours dans un sens positif. Il est donc logique que ce conseil se préoccupe de renforcer la sécurité des opérations en effectuant les contrôles nécessaires. Le bilan et les comptes ont été contrôlés par cet organe. Il a constaté que les avoirs et les engagements de la Caisse ont été correctement comptabilisés. Il a donc été possible de donner décharge aux responsables pour le travail accompli.

L'assemblée, après avoir liquidé l'ordre du jour, a eu le plaisir d'assister à la projection du film « Raiffeisen ».

C'est par la traditionnelle collation que se termina la soirée. *G. J.*

Colombier-Bôle

C'est sous la présidence de M. Roger Hügli que la 28e assemblée générale de notre Caisse s'est tenue mardi 7 mars 1978. Avec plaisir, le président a pu constater la présence de plusieurs membres fondateurs.

Dans son rapport, il fait remarquer que notre modeste institution poursuit son chemin en ne faisant courir aucun risque aux clients qui lui font confiance.

Il constate que la Caisse se porte bien. L'effectif des sociétaires a légèrement évolué et il atteint aujourd'hui la centaine. Pour marquer cette centième adhésion, Mme F. Weinmann-Rheinwald a été fleurie.

Du rapport du gérant, M. Charles Cornu, retenons ce qui suit :

1977 fut à nouveau une bonne année. Le bilan, baromètre sûr de la confiance du public, est passé de 1 795 000 à 1 848 000 francs en l'espace de 12 mois. Le bénéfice de 5513,60 fr. porte les réserves à 57 837,25 francs.

Après le rapport du conseil de surveillance présenté par M. Claude Perrenoud, président, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Au chapitre des élections, il convenait de remplacer deux membres démissionnaires du comité de direction, MM. Fritz Etter et Marcel Bürki en fonction depuis 1957 et 1959. M. Hügli remercie chaleureusement ces deux membres et leur remet une petite attention.

Le nouveau comité se présente comme suit : président : M. Roger Hügli, vice-président : M. Michel Egli, secrétaire : M. Werner Weinmann, membres : MM. Fernand Defferard (nouveau) et Jean-Paul Gygi (nouveau). Conseil de surveillance : président : M. Claude Perrenoud ; M. Georges Kreis (nouveau), MM. Eric Laurent et Didier Philippin, membres.

L'assemblée, après avoir liquidé un ordre du jour très copieux, a eu le plaisir d'assister à la projection d'un film tourné en In-

donésie par M. Jean Stucki, mécanicien de locomotive retraité et cinéaste de talent. C'est par la traditionnelle collation que se termina la soirée. *J. Cornu*

Couvet

Un bilan réjouissant

Les membres de la Caisse Raiffeisen de Couvet ont assisté à l'assemblée générale de leur institution, sous la direction de M. Jules Margot, président ; 70 membres sur les 158 que comptait la Caisse au 31 décembre dernier y assistaient.

Après la lecture du procès-verbal, rédigé par M. Eric Perrinjaquet, secrétaire, M. J. Margot, président du comité de direction, a brossé un tour d'horizon complet de la situation, notamment en ce qui concerne l'année difficile qu'ont vécue les banques. Ces difficultés se sont d'ailleurs répercutées sur les taux d'intérêt qui se sont abaissés par palliers successifs durant les douze derniers mois. Le comité s'est réuni huit fois l'année dernière tandis que M. Max Camélique, vice-président, a suivi un séminaire de trois jours au siège central à Saint-Gall.

Un bilan légèrement supérieur

Le mouvement général se montant à Fr. 5 578 276,80 a été réalisé en 3061 opérations. Le bénéfice net de l'exercice se monte à Fr. 12 857,60. Les prêts hypothécaires ont augmenté d'environ Fr. 110 000.—, tandis que la réserve, y compris le bénéfice de 1977, dépasse le montant de Fr. 210 000.—. Ainsi, malgré certaines difficultés, le bilan est supérieur aux exercices précédents, ce qui prouve la confiance de l'épargnant envers sa Caisse et son dévoué caissier, M. Juvet.

Comptes approuvés

Les comptes ont été vérifiés par le conseil de surveillance. M. Georges Bobillier, président dudit conseil, sur la base de ces contrôles, a fait approuver par l'assemblée les trois résolutions habituelles : a) l'acceptation du bilan et du bénéfice ; b) la fixation du taux de 5 % sur les parts sociales ; c) la décharge au caissier et aux membres des organes dirigeants. Ces résolutions ont été acceptées à l'unanimité. M. Bobillier a ensuite expliqué le rôle que les Caisses Raiffeisen jouent dans nos diverses localités : l'argent du village est véritablement placé dans les emprunts contractés par les membres de la Caisse locale.

A l'issue des délibérations, l'assemblée a réélu le comité de direction dans la formation ci-après : MM. Jules Margot, président ; Max Camélique, vice-président ; Eric Perrinjaquet, secrétaire ; Laurent Bourquin, Hermann Codoni et Jacques Blanchet, membres. Le conseil de surveillance sera composé de MM. Georges Bobillier, président ; Fernand Perret, vice-président, et Albert Haldimann, secrétaire.

L'assemblée a été suivie par le paiement de l'intérêt sur les parts sociales et par le traditionnel « souper-choucroute ».

Gérard Perret

Le Pâquier

La 43e assemblée générale de notre Caisse Raiffeisen s'est déroulée le 15 mars à la halle de gymnastique du collège. Devant 31

sociétaires, M. Alexandre Cuhe, président du comité de direction, a présenté son 43e et dernier rapport.

Dans un tour d'horizon très détaillé de l'année 1977, il releva les difficultés monétaires qui minent nos industries d'exportations et insista sur la situation très préoccupante de l'agriculture suisse. Cette dernière se débat dans un contingentement laitier et n'est pas prête de sortir du tunnel, face aux importations massives de fourrages qui minent également les fondements de l'agriculture helvétique. Puis, M. Alexandre Cuhe, en qualité de président-fondateur, évoqua les débuts de la Caisse de crédit mutuel du Pâquier et, chiffres à l'appui, présenta l'évolution des différents comptes. En 1935, le bilan était de 17 220 francs, en 1977, il boucle par 826 448 francs ; le mouvement du premier exercice était de 58 194 francs, en 1977, il atteint 3 012 000 francs et la réserve est de 45 448 francs au 31.12.77.

M. Bernard Cuhe, gérant, présenta les comptes. L'exercice 1977 fut pour la Caisse Raiffeisen du Pâquier une bonne année, puisque le bénéfice se monte à 2099,55 fr. M. Fernand Cuhe, président du conseil de surveillance, souligna les contrôles stricts effectués par l'Office de révision de l'Union suisse. Il engagea l'assemblée à adopter ces comptes ainsi que le taux d'intérêt de 5 % octroyé aux parts sociales.

Puis l'assemblée a constitué les nouveaux comités à la suite des départs de MM. Roger Augsburg, Alexandre Cuhe et Edgar Cuhe, ces deux derniers étant chaleureusement remerciés et fêtés pour respectivement 43 et 27 ans d'activité au comité de direction. MM. Hans Baumann et J.-Philippe Christen occuperont les sièges vacants au comité de direction tandis que M. Frédéric Cuhe est nommé au comité de surveillance. Dernier acte électoral, l'élection des présidents : M. Fernand Cuhe est nommé au comité de direction et M. Albert Augsburg au conseil de surveillance.

Pour clore cette réunion, M. Jean Galli a présenté son film « A l'affût », puis une modeste collation a été servie aux sociétaires. *B. C.*

Les Ponts-de-Martel

Un brillant exercice

Réunis le 17 mars en assemblée générale, sous la présidence de M. Jean Zmoos, les raiffeisenistes des Ponts-de-Martel ont approuvé à l'unanimité les comptes réjouissants de l'année écoulée.

Du rapport toujours très complet et fouillé rédigé par le président, nous relevons que la Caisse locale est l'un des 1178 maillons de la chaîne coopérative que forme l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. Cette centrale occupe une place de choix dans le secteur bancaire du pays. Elle défend aussi les intérêts des coopératives affiliées. La Caisse locale a souvent recours à ses divers services et entretient d'excellents rapports avec la banque centrale.

Le rapport de gestion, rédigé et présenté par les gérants, Mme et M. J.-L. Benoit, fait ressortir un fort élargissement de tous les postes du bilan, dont la somme est passée en 1977 de 12 439 000 à 14 144 000 francs. Le montant du roulement se situant l'année

Pour tous vos imprimés



Grafipress
Av. de Longemalle 9
1020 Renens

précédente à 24 700 000 francs a atteint le respectable total de 27 188 000 francs. Le nombre des écritures, quant à lui, s'est accru d'environ 1200 pour dépasser les 6200 et 13 nouveaux sociétaires ont été reçus au sein de cette grande et belle famille. Le gérant saisit cette occasion pour saluer particulièrement ces nouveaux membres en leur proposant de communiquer à leur entourage le bel enthousiasme qui les anime.

L'énumération de ces chiffres records permet aux gérants de constater, une fois de plus, que la population a eu recours aux diverses prestations de service offertes par leur banque locale. Et M. Benoit de terminer en adressant un chaud appel à chacun pour la continuité de cette magnifique chaîne de solidarité si bénéfique pour la contrée, preuve en est l'incroyable essor pris chez nous par la construction et dont la Caisse Raiffeisen assure une très grande partie du financement.

Après cela, M. Randin, président du conseil de surveillance, n'eut pas de peine à faire adopter les comptes par l'assemblée.

Au terme de l'ordre du jour clôturant cette année faste, l'assemblée assista à la projection de deux magnifiques films.

Les Trois Mousquetaires Raiffeisen, histoire relatant en images expressives, concrètes et d'une rare beauté, les diverses activités du mouvement Raiffeisen suisse : ce documentaire fut très apprécié et déclaré excellent.

Un deuxième film décrivant la vie en Appenzell et la fabrication des fromages, réunit lui aussi tous les suffrages tant il était bien choisi pour une telle manifestation.

La partie récréative étant ainsi amorcée, les participants étaient invités au sous-sol de la salle de Paroisse à déguster une copieuse collation magistralement préparée et servie par les dames des comités emmenées par Mme Zmoos.

Saint-Sulpice

Quelque 140 personnes ont assisté à la 36e assemblée générale, dans la salle de gymnastique préparée et décorée avec soin. La séance est ouverte par une sonnerie de trompette et M. L. Boéchat, président, souhaite la bienvenue à tous et plus particulièrement aux 15 nouveaux membres entrés en 1977.

Rédigé par M. Ch. Tschäppät, le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté avec remerciements à son auteur. Dans son rapport, le président brosse un intéressant tour d'horizon de la Caisse locale et de la situation générale touchant tous les secteurs économiques. Il adresse des remerciements à tous les collaborateurs de la cause qu'il représente.

Le gérant, M. R. Martinet, commente les comptes de l'exercice écoulé. 1977 est l'année des records. A l'appui de ses déclarations, il donne les chiffres suivants :

Epargne	fr. 2 554 255.75
Obligations	fr. 861 000.—
Prêts	fr. 3 868 739.60
Bilan	fr. 4 143 652.20
Mouvement	fr. 14 122 323.45

En dépit de la malice des temps, les résultats obtenus durant cet exercice confir-

ment que nous pouvons avoir confiance dans l'avenir de notre Caisse Raiffeisen.

M. F. Guye, président du conseil de surveillance, rappelle aux membres et épargnants comment fonctionnent les organes de gestion et de contrôle.

Autofinancement, solidarité, conscience, collaboration, ce sont des termes qui reviennent fréquemment dans les différents rapports qui sont également applaudis et approuvés à l'unanimité.

Aucune démission n'est enregistrée et le comité actuel est réélu à l'unanimité pour une période de quatre ans.

Après la partie administrative, M. A. Huguenin, au nom du Conseil communal, et M. F. Vaucher, président de l'USL, s'expriment en termes chaleureux pour la prospérité de la Caisse Raiffeisen et souhaitent que notre banque locale puisse contribuer au développement de nos villages de Saint-Sulpice et Fleurier.

Tout en savourant un substantiel repas servi par la famille Leuenberger, les participants passent d'agréables instants sous le majorat de table de M. L. Boéchat. La soirée se prolonge dans une ambiance familière fort sympathique grâce aux productions musicales, histoires drôles et jeux.

Tard dans la nuit, chaque raiffeiseniste s'en retourne chez lui satisfait d'avoir renforcé les liens qui unissent les habitants de nos villages à travers leurs institutions.

r. m.



Valais

Isérables

Vendredi soir, 17 mars 1978, eut lieu la 68e assemblée générale ordinaire de notre Caisse Raiffeisen sous la présidence de M. Théo Crettenand et en présence de M. Pierre Deslarzes, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand.

Notre Caisse fondée le 19 décembre 1909, la quatrième en date de la Fédération, continue sa progression. Elle compte actuellement 245 sociétaires. Son bilan s'élève à 11 239 000.— francs et ne comprend pas de capitaux étrangers ayant fui leurs pays pour profiter de la sécurité helvétique. Le roulement se monte à 17 310 000.— francs. L'exercice 1977 laisse un bénéfice de fr. 62 300.— versé en entier aux réserves. L'esprit d'économie fleurit encore dans notre village haut perché. L'épargne figure au bilan par 8 924 000.— francs et les obligations par 1 152 000.— francs. Les résultats de l'exercice étant excellents, les comptes furent approuvés sans opposition.

La partie administrative fut suivie d'une conférence de M. Pierre Deslarzes sur les principes Raiffeisen et sur le rôle de la Caisse sur le plan local. De chaleureux applaudissements saluèrent la fin de cette causerie pratique et très intéressante.

La soirée fut encore agrémentée par les productions de M. Jean-Marie Fellay, chanteur du Val de Bagnes, qui d'emblée con-

quit notre assemblée. Citons quelques chants de son vaste répertoire : Jeunesse, Les Yeux de Maman, Le Déserteur, Le plus beau Refrain de la Vie, Les Montagnes de Bagnes, Toutes les Mères du Monde, etc. Ce « Tino Rossi du Valais » a réveillé en nos cœurs les sentiments familiaux et patriotiques les meilleurs. Merci Jean-Marie.

M. F.

Massongex

Cette 52e assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi 17 mars dernier à la salle paroissiale.

En saluant les sociétaires, M. Aimé Gollut président, relève la présence de M. Victor Ruppen, l'un de nos anciens présidents, ainsi que celle des représentants de l'autorité communale, des sociétés et de la jeunesse locale.

Présentant le rapport du comité de direction, M. Gollut évoque les nombreux problèmes qui dominent le monde actuellement. La prévoyance est à la base du mouvement raiffeiseniste; en ayant le bon sens du terrien, nous contribuons avec efficacité et solidarité à promouvoir l'œuvre entreprise. M. Gollut en profite pour féliciter et remercier l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen à St-Gall qui fêtera en juin prochain son 75e anniversaire. Poursuivant par l'analyse de la situation de la Caisse locale, le président souligne que l'année 1977 a été particulièrement bénéfique et signale en outre l'admission de 8 nouveaux membres, ce qui porte l'effectif à 147 sociétaires au 31 décembre 1977, en précisant que les deux comités avaient tenu 7 séances au cours du dernier exercice.

Puis notre gérant, M. Pierre Cettou, dresse un bilan positif et bien structuré de la période écoulée.

Ainsi le président du conseil de surveillance, M. Fernand Cettou, donne l'assurance aux sociétaires de la parfaite tenue des comptes. Chacun reconnaît le travail méticuleux et impeccable qu'accomplit M. Pierre Cettou, ceci depuis 1945. Des remerciements sont également adressés aux réviseurs de l'Union des Caisses Raiffeisen à St-Gall qui procèdent aux contrôles annuels de notre banque locale et garantissent de ce fait son bon fonctionnement. M. Fernand Cettou en profite pour dire la bonne entente qui existe entre les membres des deux comités qui assument bénévolement leur travail. En déposant son mandat, le président du conseil de surveillance propose à l'assemblée d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge aux organes responsables. Passés au vote, les comptes et les différents rapports sont acceptés.

A l'ordre du jour figuraient également les élections statutaires. Les membres en place furent à nouveau plébiscités pour une période réglementaire de 4 ans; notons une mutation au sein du conseil de surveillance dont M. Albert Gollut devient le président, M. Gilbert Zufferey, vice-président, M. Henri Oreiller, secrétaire. Pour le comité de direction, ce sont : MM. Aimé Gollut, président, René Gollut, vice-président, Bernard Gallay, secrétaire, Fernand Cettou et Jérémie Gallay, membres.

Après avoir remercié ses collègues des deux comités pour leur excellente collabo-

ration, le président exprime à M. René Gollut ses vœux et félicitations pour ses 40 ans de sociétariat, dont 25 comme membre du comité. Une magnifique channe dédiée offerte par la Caisse Raiffeisen de Massongex ainsi qu'un plateau avec message circonstancié, cadeau de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen à St-Gall, vinrent récompenser bien justement M. René Gollut pour son long dévouement à la cause raiffeiseniste. M. Gollut, fort ému, remercie l'assemblée pour cette marque de reconnaissance.

Ensuite, M. Michel Jourdan nous présente trois films, courts métrages fort intéressants dont celui relatant de façon attrayante « La Caisse Raiffeisen ».

La partie récréative fut complétée par une collation que chacun apprécia, avec une généreuse verrée.

Avant de conclure, chaque sociétaire put retirer l'intérêt de sa part sociale. En mettant un point final à cette assemblée, M. Aimé Gollut souhaite à chacun de trouver de multiples satisfactions, du bonheur, de la santé au cours de cette année 1978 avec le plaisir de se retrouver aussi nombreux et heureux dans la Caisse Raiffeisen de Massongex l'an prochain. *Gy B.*

Vissoie

L'assemblée générale de la Caisse Raiffeisen de Vissoie, qui groupe plus de 200 sociétaires des communes du Val d'Anniviers, a eu lieu samedi 18 mars 1978 à Vissoie.

M. Denis Melly, président du comité de direction, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux sociétaires et en rappelant le souvenir des disparus.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par M. Francis Massy, secrétaire, le président présente le rapport du comité de direction sur le dernier exercice.

Le gérant, M. Albert Florey, commente les comptes de l'année 1977 avec un bilan de 6 379 695.— francs, et un roulement de 13 400 706.— francs en 3900 opérations. Le bénéfice de fr. 25 769.42 versé aux réserves porte ces dernières à fr. 304 061.61.

Cette fortune coopérative, gardée dans la vallée, grâce à l'esprit d'initiative des fondateurs de la Caisse il y a 67 ans, permet d'offrir des conditions intéressantes aux déposants et aux emprunteurs.

Sur proposition de M. Marc Melly, président du conseil de surveillance, les comptes sont approuvés.

A l'issue de la partie administrative, le comité avait eu l'heureuse idée de faire appel à M. J. Vallat, directeur de l'Institut d'économie rurale à l'EPF de Zurich, comme conférencier.

Ce dernier analysa le rôle de la Caisse Raiffeisen dans l'évolution économique de la vallée, tel que défini par le plan d'aménagement régional qui vient d'être étudié. Elle est à même de faire face, à des conditions intéressantes, aux besoins en capitaux nécessaires à la mise en place des infrastructures selon les objectifs du plan d'aménagement.

Une discussion intéressante suivit cet exposé, pendant que les sociétaires savouraient la verrée traditionnelle.



Vaud

Chardonne

La 35e assemblée générale annuelle a eu lieu le vendredi 31 mars à 20 h. à la Buvette de la Grande Salle. M. Ernest Verdan, président du comité de direction, dirigea les débats avec sa courtoisie habituelle, souhaita la bienvenue à une cinquantaine de membres, excusa de nombreux absents, salua la présence des autorités (président du Conseil communal, syndic et municipaux) et de nombreux membres fondateurs.

Rapport du comité de direction. M. E. Verdan présenta un rapport fouillé sur la situation bancaire et économique de la Suisse en 1977. L'abondance des capitaux se fait sentir aussi dans les petites banques ; la Raiffeisen de Chardonne n'a pas échappé à cette conjoncture. Elle dispose actuellement de liquidités suffisantes pour satisfaire d'éventuels emprunteurs. Les taux sont concurrentiels et peuvent contenter créanciers et débiteurs. Le nouveau local à la Maison de commune, garantissant toute sécurité et discrétion, est de plus en plus apprécié. Les responsables des organes dirigeants ont dû s'adapter sans cesse aux fluctuations monétaires ; ils ont tenu une dizaine de séances nécessitant souvent des décisions perspicaces. Malgré quelques soucis, le résultat de l'exercice présente un bénéfice encourageant. Six millions et demi de roulement, 1764 opérations comptables montrent bien le travail persévérant, consciencieux, durant toute l'année, de M. James Meylan, le dévoué gérant. La gratitude du président va également à ses collègues du comité de direction, au conseil de surveillance, à l'Office central de Saint-Gall. Il rappelle aussi les excellents rapports entretenus avec les Caisses régionales.

Exposé du gérant. M. J. Meylan présente et commente les comptes de 1977. L'effectif des membres est de 103 (+ 5), correspondant à un capital social de 20 600 francs. La somme du bilan atteint 2 544 669 francs. Le roulement général a passé de 6 392 840 à 6 660 357 francs. Le capital « Epargne » est d'environ 2 millions, soit en augmentation importante de 303 368 francs. On comptait 252 livrets au 31.12.77. Une prime de 20 francs attribuée à tout nouveau carnet « Jeunesse » a rencontré du succès. Le total des engagements hypothécaires se montait à 1 933 922 francs, ce qui permettrait de répondre à de nouvelles demandes. Le compte d'exploitation laisse un bénéfice brut de Fr. 12 935.45. Après un prélèvement de 6000 francs pour l'amortissement du mobilier, le fonds de réserve s'élève maintenant au total appréciable de 107 145.70 fr.

Rapport du conseil de surveillance. Le président, M. Fritz Hürlimann, relata les expertises concernant l'encaisse, les pièces et documents de la comptabilité. Tout est

conforme aux prescriptions et les réviseurs professionnels de l'Union suisse ont reconnu aussi l'excellente gestion de la Caisse. C'est pourquoi, les résolutions habituelles sont votées sans discussion ni avis contraire.

Elections statutaires. Comité de direction (5 membres). MM. Francis Neyroud, Paul Neyroud, Louis Neyroud sont confirmés dans leurs fonctions. M. Ernest Verdan est acclamé comme président. M. Georges Reymond, ayant rempli la place de secrétaire durant 35 ans, renonce à son mandat. Il est vivement remercié par le président qui lui remet un cadeau-souvenir très apprécié. M. Willy Rinsoz, boursier communal, a été désigné comme nouveau membre.

Conseil de surveillance (3 membres). Sont réélus par acclamations : MM. Fritz Hürlimann, président et Philippe Neyroud. M. Louis Volet, démissionnaire après 5 ans d'activité, reçoit aussi un souvenir tangible. C'est M. Maurice Dentan, viticulteur, qui lui succédera.

Partie récréative. La séance administrative fut suivie d'un repas excellemment servi par les tenanciers du Café Bon-Vin. Puis M. Louis Deriaz, agriculteur à Baulmes, captiva son auditoire par une causerie illustrée de diapositives inédites sur un récent voyage au Canada, au Québec, aux Montagnes rocheuses. Ancien président de l'Association suisse des sélectionneurs, spécialiste des problèmes agricoles, le conférencier montra avec objectivité les conditions d'existence des paysans suisses immigrés en terre canadienne. *G. R.*

Pensée

La terre ne rend jamais sans intérêt ce qu'elle a reçu. *Cicéron*

Echallens

120 membres présents à l'assemblée générale annuelle le 24 février à la salle du Tribunal d'Echallens, n'est-ce pas là une preuve tangible de la bonne marche de la Caisse Raiffeisen d'Echallens, de sa vitalité, de l'intérêt que lui portent les sociétaires, en un mot de la bonne direction sous laquelle elle est placée et particulièrement bien gérée ?

M. Paul Nicod, président, n'eut pas de peine à diriger les débats avec sa bonhomie habituelle. Son rapport ainsi que celui du gérant, M. Gilbert Wicht, dont la compétence et la disponibilité sont connues de tous les membres, l'exposé du conseil de surveillance, présenté par M. René Pollien, et le procès-verbal du secrétaire, M. Ernest Favre, n'eurent aucune peine d'acquiescer l'approbation des sociétaires qui, à l'unanimité, renouvelèrent leur confiance aux comités en place. La Caisse Raiffeisen d'Echallens a eu le plaisir d'enregistrer, en 1977, l'arrivée de 16 nouveaux membres : belle preuve de confiance en notre institution. Malheureusement, chaque année apporte ses deuils et les décès de MM. Charles Weinmann, ancien membre du comité, Louis Panchaud, Paul Panchaud, Henri Rumo et de Mmes Adèle Bariatti et Adélaïde Morera ont été rappelés. Ce 64e exercice révèle

un roulement de fr. 9 880 684,10. Pour une Caisse locale, c'est déjà un beau chiffre dont peuvent se targuer les responsables qui enregistrent avec satisfaction de pouvoir effectuer à la réserve un versement de fr. 14 839,20 après avoir payé aux membres fr. 1202,50 à titre d'intérêt net aux parts sociales.

Les affaires administratives étant terminées, la grande salle du château, grâce à l'aménagement d'une cuisine moderne, accueillait les sociétaires pour déguster un fort bon repas nommé, ce soir-là, choucroute garnie. Félicitations à l'équipe de cuisine qui a su régaler ses hôtes. Pour digérer de tels plats, il fallait un maître de cérémonie distingué et compétent. Nul autre qu'un membre du comité désigné en la personne de M. Edmond Panchaud ne pouvait remplir mieux cette tâche. Grâce à ce dernier, la bonne humeur régna en maître et grâce aussi à l'appui d'un accordéoniste bien sympathique, chants et danses se succédèrent à un rythme endiablé.

Quand on vous disait que la Caisse Raiffeisen d'Echallens était pleine de vitalité ! Il y eut encore des productions d'une chorale improvisée qui se permit même de donner un morceau de Mozart et ce n'est pas le « Credo du Paysan » du propriétaire du Verger qui nous fit rentrer de bonne heure ! AG

Puidoux-Chexbres

Importantes mutations aux comités de la Caisse Raiffeisen de Puidoux-Chexbres

Présidée pour la dernière fois par M. Maurice Bovy, de Chexbres, la 65e assemblée générale annuelle des membres a eu lieu à Puidoux-Village, samedi 8 avril. L'épargne continue à bien se porter, les réserves augmentent et les écritures comptables dépassent le cap des 9000. Enfin, d'importantes mutations ont été acceptées par l'assemblée au sein du comité de direction et du conseil de surveillance.

M. Maurice Bovy, président, ouvre cette 65e assemblée annuelle en saluant M. Marcel Dubois, nouveau syndic de Puidoux, et M. Louis Chappuis, ancien président du comité de direction. Il annonce l'admission de 17 membres et le décès de 3 autres, MM. Oscar Jossevel, Auguste Monod et Maurice Jaunin, président d'honneur. M. Jaunin avait été nommé au comité de direction en 1943, élu président en 1959, poste qu'il a occupé jusqu'en 1971. Il était même caissier-remplaçant bénévole quand le gérant partait en vacances !

« L'information exacte engendre la confiance », c'est là une préoccupation du comité de direction de la Caisse de Puidoux-Chexbres que relève, dans son rapport, M. M. Bovy. Il note avec satisfaction l'augmentation des sociétaires, de l'épargne et aussi, pour le gérant, M. Louis Paley, des écritures comptables ! La Caisse demeure un établissement de prêts hypothécaires. Les prêts et crédits sont toujours accordés contre de sérieuses garanties de la part des débiteurs.

Le roulement a augmenté de 13,8 % par rapport à 1976 et s'élève actuellement à fr. 49 105 140,56. Le total du bilan a également subi une forte augmentation, comme l'épargne qui atteint maintenant fr. 8 735 759,20.

Le versement de fr. 35 465,65, après paiement des intérêts aux parts sociales, porte la réserve à fr. 598 254,80, ce qui est fort réjouissant pour une coopérative telle que la nôtre. On relève une dépense extraordinaire — hélas, nécessaire de nos jours ! — pour un système d'alarme des plus perfectionnés au bâtiment de cet établissement bancaire.

Le conseil de surveillance, que préside — aussi pour la dernière fois — M. Jean Chappuis (Longchamp, Puidoux), a tenu 8 séances dont 2 avec le comité de direction. Sur proposition de ce conseil, l'assemblée accepte le versement de l'intérêt aux parts sociales, le bilan et le compte de pertes et profits tels que présentés et donne décharge aux organes responsables.

Cette année, le chapitre des élections est important. Au comité de direction, MM. Georges Sunier, René Lambelet, Ami Chevalley et Louis Durussel, acceptent une réélection, tandis que M. Maurice Bovy, président, demande à se retirer de ses fonctions. M. Paul Bigler, du conseil de surveillance, accepte d'être membre au sein du comité de direction.

Le conseil de surveillance, composé de MM. Jean Chappuis, Paul Barbey, Jean Bonjour et Jean-Jacques Fonjallaz, voit le départ de son président, M. J. Chappuis. L'assemblée fait appel à MM. Pierre Leyvraz (Chexbres) et Jean-François Chevalley (Puidoux) pour le compléter. Enfin, l'assemblée désigne MM. Georges Sunier, Puidoux, comme président du comité de direction et Jean Bonjour, également de Puidoux, au conseil de surveillance.

La désignation du gérant et du caissier-remplaçant est de la compétence des deux comités. M. Louis Paley, gérant, termine son 29e exercice et Mme Marthe Rosselet désire se retirer après 7 ans d'activité comme caissière-remplaçante. Sa fille, Mme Madeline Chaubert-Rosselet, a accepté de reprendre son activité.

M. Maurice Bovy est entré, tout d'abord, au conseil de surveillance, en 1943, comme secrétaire, et, ensuite, en 1959, au comité de direction, toujours secrétaire, puis élu président, en 1973. Il a donc œuvré 35 ans au service de la Caisse de Puidoux-Chexbres. M. Jean Chappuis est entré au conseil de surveillance en 1967, nommé président en 1971.

En reconnaissance des services rendus, M. Maurice Bovy reçoit une magnifique channe avec 8 gobelets, M. Jean Chappuis, une channe et Mme Marthe Rosselet, un sucrier vaudois.

Les propositions individuelles se résument par une suite de remerciements des nouveaux élus et des bénéficiaires des cadeaux, précédant une généreuse collation servie par l'aubergiste du village. pac

Salubrité

Il était (vraiment) une fois, dans une grande cité de ce pays, une dame qui en avait assez d'avoir sous les yeux, chaque fois qu'elle ouvrait la

fenêtre du salon, une cascade figée de détritus balancés par-dessus la barrière et répandus sur la pente du petit bois, jusqu'à la rivière.

Un beau jour, alors que les herbettes tentaient de manifester leur présence à travers les vieux journaux, déchets plastiques et cageots désarticulés, la dame prit le téléphone, appela le service de salubrité de la commune voisine (la rivière faisant frontière, seuls les gens d'en face « jouissaient » du spectacle) qui délégua son secrétaire pour juger de visu. Il fut promis que le rapport ne tarderait pas, que les personnes concernées seraient averties et que, dans le délai d'une quinzaine, bon ordre serait mis à la chose.

Mais voilà, il y a parfois de ces renversements de situation... Moins de deux heures après le passage du fonctionnaire, un gosse du quartier où logeaient les victimes (visuelles et par l'odorat) du spectacle ordurier offert par les vis-à-vis extra-communaux, un gosse jeta une vieille assiette en bas le talus. Son père le vit, lui ordonna d'aller récupérer l'objet sur le champ et, du même coup, tout ce qui traînait là. Avec les copains disponibles, quinze sacs à détritus furent remplis et déposés à l'endroit réservé à la voirie.

Je ne sais pas si les responsables des atteintes nuisibles et incommodes (comme le dit le projet de loi sur l'environnement) ont été tout de même punis, ni si le rapport fut classé ou rédigé. Ce qu'il y a de certain, c'est que la beauté du paysage, la propreté, la qualité du milieu naturel est l'affaire de tous. Et qu'il est bon de le rappeler. (cria) ep

Le Credo du paysan

Dieu me prêta le champ, me donna
[la semence,

Tour à tour suscitant la crainte ou
[l'espérance

Alterne pluie ou vent au gré de sa
[clémence,

Fait briller son soleil aux heures de
[son choix;

Et moi, que ses arrêts déconcertent
[parfois,

Moi, l'humble paysan, j'accomplis et
[je crois.

André Borel

VOYAGES RAIFFEISEN

Un voyage des plus intéressants vous permettant, si vous le désirez, de rendre visite à vos amis et connaissances émigrés dans ce grand pays.

CANADA

PROGRAMME

Du 29 septembre au 14 octobre 1978

1^{er} JOUR — **Genève - New York.** 15 h. 15 : Convocation devant le guichet 26 de l'aéroport de Genève-Cointrin.
16 h. 30 : Départ de Genève du vol SR 110 en provenance de Zürich d'où départ à 15 h.
19 h. 05 : Arrivée à **New York** — transfert à l'hôtel.

2^e JOUR — Visite de **New York** : Empire State Building, Rockefeller Center, ONU, Chinatown, etc.

3^e JOUR — Départ le matin en avion pour **Buffalo** puis en car pour la visite de l'une des sept merveilles du monde, les gigantesques **chutes du Niagara**. Logement près des chutes.

4^e JOUR — Après le petit déjeuner départ en car pour **Toronto** en passant par les bords du **lac Ontario** — Visite de la ville l'après-midi.

5^e JOUR — Continuation en car pour **Ottawa** la capitale fédérale du Canada. Ville charmante où vous verrez le Parlement et pourrez admirer, lors du changement de la garde, le rouge éclatant des uniformes. Vous longerez la rivière sur laquelle s'effectue le flottage des bois. Ottawa est une ville bilingue veillant jalousement sur l'héritage que lui ont légué les premiers Canadiens.

6^e JOUR — Pour joindre **Montréal** vous ferez un détour par une région magnifique de forêts, de lacs et de rivières jusqu'au **Mont-Laurier** où vous passerez la nuit.

7^e JOUR — Continuation du circuit en passant par le **parc de la Montagne Tremblante** pour arriver à **Montréal** en fin de journée.

8^e, 9^e, 10^e JOURS — Visite de la ville puis journées libres pour permettre à ceux qui le désirent de visiter amis et connaissances. Pour les autres participants une série d'excursions facultatives sera organisée.

11^e JOUR — Départ tôt le matin pour **Québec** en suivant le **Saint-Laurent** et en parcourant une région où l'ancien et le nouveau fraternisent : fermes antiques, vieilles églises, manoirs tricentenaires, agglomérations modernes, etc.

12^e JOUR — Journée consacrée à la visite de **Québec et de la région**. Fondée en 1608, Québec est une vieille cité entourée de remparts avec ses rues sinueuses et étroites, ses édifices de pierres recouverts de toits aux teintes gaies. Du célèbre Château Frontenac, bâti sur le Cap Diamant, vous aurez une admirable vue sur le Saint-Laurent. Dans les environs, l'île d'Orléans avec ses églises de la fin du 17^e siècle. Les Chutes de Montmorency et le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré connu dans le monde entier.

13^e JOUR — Après le petit déjeuner départ pour le **parc des Laurentides** réputé pour ses paysages de montagnes émaillées de milliers de lacs et pour sa faune abondante et variée pour atteindre Chicoutimi dans le Saguenay, l'une des grandes curiosités naturelles de l'Amérique du nord. C'est le plus important fjord de l'époque glaciaire d'une incomparable beauté. La dernière calotte glaciaire s'est creusé un chemin vers le Saint-Laurent en fouillant profondément le roc et en sectionnant des crêtes rocheuses laissant apparaître de magnifiques promontoires. A Tadoussac, le Saguenay est parfois aussi profond que large. Cet arrière-pays est demeuré longtemps le fief exclusif des indiens et des pionniers coureurs de bois.

14^e JOUR — Départ le matin pour rejoindre **Québec** en passant par Saint-Siméon et en longeant les bords de l'estuaire du **Saint-Laurent**.

15^e JOUR — Départ de **Québec** pour **Montréal** où arrivée en fin d'après-midi. Transfert à l'aéroport.
21 h. 00 : Départ de **Montréal** du vol SR 171 pour la **Suisse**.

16^e JOUR — 10 h. 00 : Arrivée à Zürich — 11 h. 40 : Départ du vol SR 232 — 12 h. 20 Arrivée à **Genève**.

Au moment de remettre notre texte à l'imprimeur pour sa parution dans le Messenger, la date limite étant fixée par la rédaction au 18 mars 1978 pour des raisons techniques, toutes les offres pour établir notre prix ne nous étaient pas encore parvenues. Le prix de Fr. 3 400.— env. est donc indicatif et peut subir une variation peu importante.

Il est à noter que notre prix sera tout compris (transport, pension

et logement ainsi que les visites) ce qui est inhabituel pour les voyages aux USA et au Canada.

Notre désir est que les participants puissent faire un budget aussi précis que possible, seuls l'argent de poche et les frais personnels restant à leur charge.

Au moment de la parution de notre texte le programme détaillé avec prix exact sera à votre disposition.

BULLETIN D'INSCRIPTION PROVISOIRE à adresser à :

Voyages Raiffeisen, Charmilles 9, 1008 Prilly Tél. (021) 34 86 07

Première personne :

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
N° postal et localité _____
Téléphone () _____

ou Voyages Raiffeisen, 1099 Peney-le-Jorat Tél. (021) 93 41 94

Deuxième personne :

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
N° postal et localité _____
Téléphone () _____